

la Creuse

N° 60 > septembre / octobre 2013



ACTIONS

Covoiturage :
une aire de plus



SPORTS

Le département
soutient le sport
creusois



RACINES

Quand la Creuse
refait son cinéma

■ DOSSIER

La rentrée dans les collèges

page 7

INCLUS
LE GUIDE DES
TRANSPORTS
DU CONSEIL
GÉNÉRAL
2013/2014



LES

MAÇONS

DE LA

GUÉRET DU 8 JUILLET
AU 31 OCTOBRE 2013

CREUSE

AU XIX^E SIÈCLE

UN EXODE VERS PARIS



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE
30 rue Franklin Roosevelt - 23004 Guéret Cedex
Tél. 05 44 30 26 50 - <http://archives.creuse.fr>

Ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h00 et le vendredi, de 8h30 à 16h00

I DIAGONALES I

- LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

- COLLÈGES : C'EST LA RENTRÉE p. 7-13

I ACTIONS I

- NOUVELLES RURALITÉS :
L'AUTRE VOIX DES CAMPAGNES p. 14-15
UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE p. 16-17
TOITURE DU CHÂTEAU DES MONEYROUX :
PHASE DEUX p. 18-19

I SPORTS I

- CONVENTIONS D'OBJECTIFS : LE DÉPARTEMENT
SOUTIENT LE SPORT CREUSOIS p. 20-21

I RACINES I

- QUAND LA CREUSE REFAIT SON CINÉMA p. 22
LES FICHES DU PATRIMOINE p. 23-24

I SORTIR I

- L'AGENDA p. 25-29

I LIRE I

- LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

- POLITIQUE :
L'EXPRESSION DES GROUPES p. 31

L'heure de la reprise

POUR TOUS, petits et grands, c'est l'heure de la reprise. Nouveau cartable pour les uns, retour au turbin pour les autres, et pour tous, l'espoir chevillé à l'âme que demain sera meilleur qu'hier. Sommes-nous en train de sortir de la crise qui, depuis maintenant cinq ans, mine le moral de tous au gré des emplois qu'elle détruit et du pouvoir d'achat qu'elle ronge ? Les signes avant-coureurs d'une reprise économique se sont fait jour ces dernières semaines et il reste à espérer que d'autres chiffres viendront confirmer, dans les mois à venir, le retour des possibles.

En attendant, la réalité du quotidien demeure tendue, pesant sur le budget des familles, qui vont devoir faire face successivement aux dépenses liées à la scolarité et aux obligations fiscales de l'automne. C'est la rentrée et votre Conseil Général s'applique, là où il peut intervenir, à la rendre moins brutale, à adoucir la facture qui, toujours, l'accompagne.



Comme vous pourrez le lire dans le Dossier de votre Magazine, nous maintenons nos efforts dans l'une des plus nobles compétences dévolues à un Département : l'éducation. Cette année encore, par exemple, tous les élèves entrant en classe de 6^{ème} dans un collège creusois recevront un dictionnaire et une calculatrice, dépenses déduites pour les familles mais outils indispensables pour leur scolarité au cours des quatre années qui les mèneront au premier grand carrefour de leur vie, celui de leur orientation future. Nous travaillons également, en partenariat avec le collègue Martin Nadaud de Guéret (l'expérimentation est étendue cette année à toutes les classes de l'établissement), à une réforme des bourses départementales. A terme, elle doit permettre d'accélérer le traitement des dossiers, d'élargir le public cible, d'appliquer des tarifs de restauration dégressifs en fonction de la situation des familles, notamment.

Parallèlement, votre Conseil Général maintient ses investissements dans les collèges, avec une attention particulière pour les travaux d'isolation et d'économie d'énergie, mais aussi de sécurité (nouveaux points d'arrêt des cars à Bonnat et Crocq) ; de même, le plan d'informatisation des collèges se poursuit, avec le renouvellement du parc de micro-ordinateurs et la montée en charge des tableaux numériques interactifs.

Vos élus creusois font le choix de l'éducation parce qu'il en va de l'avenir de nos enfants et de notre territoire. Ils n'en oublient toutefois par leurs autres compétences, comme les routes départementales ou encore le soutien au monde sportif, comme vous pourrez le lire dans ce numéro. C'est la reprise et avec elle la vie des Creusois qui continue. Votre Conseil Général s'applique à l'améliorer chaque jour.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro de Septembre/Octobre 2013.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Delphine BONNIN,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque
Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine).

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

Et aussi...

REGARDS SUR ALZHEIMER ...

Du 23 au 27 septembre aura lieu la semaine de sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer. Cette affection dont on parle beaucoup fait souvent peur, excluant parfois la personne souffrante comme son entourage. La faire mieux connaître, c'est donc permettre à chacun d'aller au-delà des préjugés et d'accompagner au mieux les personnes touchées, directement ou indirectement.

Proposée par le réseau COGLIM et France Alzheimer 23, en partenariat avec notamment l'ARS du Limousin et le Conseil Général de la Creuse, cette initiative se traduira par de nombreuses animations sur tout le territoire creusois : des conférences, des forums, des expositions, des projections de films, de la danse et du théâtre. A noter également le « Village Alzheimer », à Guéret, qui permettra à de nombreux professionnels et associations d'apporter toutes informations utiles au grand public et présenter les dispositifs mis en place dans le département, les aides financières possibles, etc.

**INFO + : RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE L'UTAS
(UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE)
LA PLUS PROCHE DE VOTRE DOMICILE.**

... ET SEMAINE BLEUE

L'automne sera particulièrement consacré aux problématiques liées à l'avancée en âge. Après « Regards sur Alzheimer » en septembre, le mois d'octobre (du 20 au 25) verra le retour de la traditionnelle « Semaine bleue ». La semaine commencera par une « Marche bleue » animée par les clubs de randonnée et proposera différentes animations et conférences autour de la problématique du « bien vieillir ».

**INFO + : CODERPA DE LA CREUSE -
TÉL. 06 81 38 76 37**

**MOSAÏQUE 23****Pour l'équilibre de l'enfant**

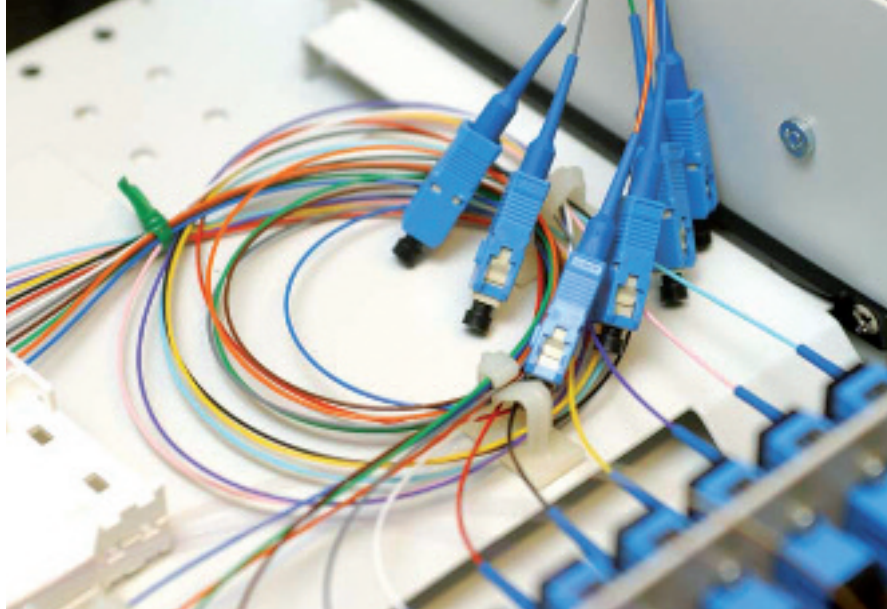
Mosaïque 23 est une chance pour renouer ou poursuivre des relations familiales, en cas de séparation ou de divorce.

MOSAÏQUE 23 est un lieu neutre destiné à la rencontre entre parents et enfants, quand la rupture conjugale risque d'avoir des conséquences sur le lien parental. Ouvert début 2012, Mosaïque 23 a pour but le maintien de la relation, la prise ou la reprise de contact entre l'enfant et le parent (ou toute personne titulaire d'un droit de visite), avec lequel il ne vit pas.

Ce service de l'AECJF (association éducative creusoise de la jeunesse et de la famille) est géré en concertation et avec le soutien financier du Conseil Général ; il bénéficie également de l'appui de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole, de la Préfecture de la Creuse et de la Cour d'appel de Limoges. Mosaïque 23 propose, dans ses locaux du centre-ville (voir INFO +) un espace rencontre destiné à préserver et maintenir, voire recréer, la relation avec son enfant. Derrière une façade discrète, cet espace s'apparente à un appartement : il comprend une cuisine et trois salles de rencontres aménagées avec du mobilier coloré et des jeux pour les enfants. Tout est fait pour que chacun s'y sente bien, qu'il s'agisse de passer ici une demi-heure ou une demi-journée.

Mosaïque 23 permet d'apaiser nombre de situations douloureuses mais il est avant tout axé sur l'intérêt de l'enfant dans la relation avec ses parents. Il répond aussi à la demande du Juge aux Affaires Familiales lorsqu'il ordonne des rencontres en lieu neutre. Toutefois, les parents restent à l'initiative de la réalisation de ces rencontres. ■

INFO + : MOSAÏQUE 23 - 6 AVENUE LOUIS LAROCHE 23000 GUÉRET - TÉL. 05 55 80 39 84 - COURRIEL : MOSAIQUE23.LIEUNEUTRE@ORANGE.FR - OUVERTURE EN JOURNÉE CONTINUE LES MERCREDIS (9H30-17H30) ET SAMEDIS (9H30-17H00). ET SUR RENDEZ-VOUS.



NUMÉRIQUE

Mobilisation pour le THD

Le Conseil Général de la Creuse est résolu à favoriser le développement du très haut débit dans le département. Le forum « Creuse Numérique » sera l'occasion de présenter sa stratégie.

RURALITIC, l'association porteuse des universités d'été du numérique pour les territoires qui se déroulent chaque année à Aurillac (11 et 12 septembre 2013), bénéficie de la Convention Massif Central afin d'organiser des journées de promotion des technologies digitales à l'intention des élus du Massif Central. 13 départements sont concernés par ces journées. C'est dans ce cadre que le Conseil Général de la Creuse, en partenariat avec Ruralitic et avec le soutien financier de l'Europe (FEDER) et de l'Etat (FNADT), organise une journée d'information intitulée « Creuse Numérique », à destination des élus, responsables institutionnels et chefs d'entreprise, le 24 octobre 2013 (voir INFO +).

En effet, avec son plan national France Très Haut Débit, l'Etat a décidé de mobiliser des moyens supplémentaires et de s'appuyer sur les initiatives des opérateurs et des collectivités, afin de développer notamment le déploiement de la fibre optique. Au niveau du Limousin, le SDAN (schéma directeur d'aménagement numérique) définit la politique d'aménagement numérique régionale à l'horizon 2030-2035. Dans cette perspective, les collectivités membres du syndicat DORSAL ont décidé de lancer une expérimentation sur 2 ans (2013-2014) dite « SDAN pilote », permettant de financer des opérations identifiées basées sur le volontariat.

Dans ce cadre, le Conseil Général de la Creuse soutiendra en priorité le raccordement au très haut débit des chefs-lieux de cantons disposant d'un débit actuellement inférieur ou égal à 1Mbps, ainsi que des entreprises ou sites d'intérêt public (collèges, hôpitaux, cliniques, EHPAD, mairies, etc.). Le « Forum Creuse Numérique » sera donc l'occasion de présenter plus en détail les orientations du « SDAN pilote » et de mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux du THD pour les années à venir. ■

INFO + : LE FORUM « CREUSE NUMÉRIQUE » AURA LIEU LE JEUDI 24 OCTOBRE 2013, DE 9H30 À 17H00, À L'ESPACE ANDRÉ LEJEUNE DE GUÉRET.



AGRÈMENT CYANOBACTÉRIES POUR LE LABORATOIRE

Début juin, le Laboratoire départemental d'Analyses d'Ajain a obtenu l'agrément national pour réaliser prélèvements et analyses phytoplankton (cyanobactéries). Cet agrément est délivré par la Direction Générale de la Santé, après avis scientifique et technique de l'ANSES (Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail).

Les critères permettant l'obtention de cet agrément sont particulièrement rigoureux. Ils portent sur : le respect des normes d'analyses, l'assurance qualité, la maîtrise des techniques d'analyses (formation des techniciens), la pratique régulière des analyses, la participation à des échanges scientifiques.

L'obtention de cet agrément est la reconnaissance d'un travail de pointe dans lequel s'est résolument inscrit le LDA d'Ajain. Actuellement, il travaille en partenariat avec Luc Briant, expert national dans le domaine et ingénieur de recherche à l'université de Rennes. Le LDA conduit également des programmes d'études et de recherche en collaboration avec l'Université de Limoges (ENSIL). Seuls quatre laboratoires en France ont reçu cet agrément, le LDA d'Ajain étant le seul au sud de la Loire. Il est donc un interlocuteur de choix pour tous les gestionnaires de baignade.

INFO + : LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES – 42, ROUTE DE GUÉRET – 23380 AJAIN – TÉL. 05 55 81 87 30 –

COURRIEL : LABORATOIRE@CG23.FR –

INTERNET : WWW.LABORATOIRE-ANALYSES-CREUSE.FR



Le tambour de la machine à laver du site de Guéret, sur laquelle Brigitte est accoudée, peut accueillir jusqu'à 19 kg de linge.

UN AGENT – UN MÉTIER

Brigitte, agent d'entretien polyvalent

Brigitte travaille à la toute nouvelle laverie du Conseil Général de la Creuse où elle prend en charge les vêtements de travail des Unités Territoriales Techniques.

DEPUIS son arrivée au Conseil Général de la Creuse en 2008, Brigitte a occupé différents postes, dans les collèges comme à l'Hôtel du Département, afin d'assurer le nettoyage des locaux ou de tenir l'accueil et le standard téléphonique. Depuis peu, dans le cadre de son travail d'agent d'entretien, une nouvelle mission vient de lui être confiée, qu'elle résume ainsi rapidement, en souriant : « Je m'occupe de laver les vêtements des gars des UTT ».

DEUX, BIENTÔT TROIS LAVERIES

En effet, depuis la fin de l'année 2012, le Conseil Général de la Creuse expérimente un nouveau service de laverie, afin de répondre à son obligation d'employeur et nettoyer les tenues réglementaires des personnels des unités territoriales techniques (UTT) qui entretiennent les routes départementales et leurs abords. Très épaisses, adaptées au travail à l'extérieur et munies de bandes fluorescentes, ces tenues orange et vert sont certes tout à fait seyantes. Elles constituent d'efficaces équipements de protection individuelle (EPI) qui permettent de se prémunir du froid, du vent et de la pluie, mais surtout d'être visible pendant les interventions.

Pantalons, vestes ou combinaisons : chaque agent possède plusieurs de ces tenues dites de « haute visibilité ». Et à raison de 200 agents concernés, cela fait un sacré paquet de linge sale !

Pour des raisons financières, il s'est avéré tout à fait pertinent de laver ces vêtements en interne, ce qui a permis à certains agents d'entretien de pouvoir ainsi passer à temps complet.

Deux laveries ont été créées : à Guéret pour les UTT de Guéret, La Souterraine et Bourganeuf, et à Felletin. Une troisième est envisagée à Eaux-les-Bains d'ici quelques mois pour les UTT de Boussac et d'Auzances. Brigitte s'occupe des opérations de nettoyage à Guéret, avec sa collègue Marie-Claude, mais contribue également à former les nouvelles équipes des autres sites.

Avec des machines semi-professionnelles, la corvée est vite réglée. Pas de coquetterie superflue, ce n'est pas un service de pressing ! « On ne repasse pas et on ne détache pas, parfois il reste ce que j'appelle des taches propres... » Lavés puis étendus sur des cintres, les habits attendent patiemment de retrouver leur propriétaire, grâce à un système de codification. Si l'objectif principal c'est bien que Paul ne se retrouve pas avec le pantalon de Jacques ou avec la veste de pluie de Pierre, cela permet également à Brigitte de tenir des statistiques sur le nombre de lavages déjà effectués... et d'évaluer les périodes de renouvellement de ces équipements essentiels mais à la durée de vie limitée.

Si Brigitte est satisfaite de son nouveau poste, elle a remarqué que les agents des routes aussi. « En tout cas, pour certains, ce sont leurs femmes qui sont contentes ! » ■

DOSSIER

Le pari de l'éducation

L'éducation des collégiens creusois est une priorité du Conseil Général, qui maintient le niveau de ses investissements dans les établissements et les transports.

Au-delà de ces compétences obligatoires, le Département intervient aussi pour conforter le pouvoir d'achat des familles, développer des moyens modernes de diffusion de l'enseignement, tout en favorisant l'accès à la culture et au sport

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

Des aides à la restauration

Pour encourager l'approvisionnement en **produits locaux et biologiques**, une enveloppe d'un montant de 8.000 € est destinée à financer les éventuels surcoûts ou acheter les matériels de cuisine nécessaires à la préparation de produits bios. Sollicitée par un nombre restreint d'établissements l'année dernière, cette aide s'est avérée insuffisante pour développer un réseau dynamique sur l'ensemble du territoire départemental. C'est pourquoi le Conseil Général va expérimenter prochainement la plate-forme Agrilocal, développée par le Puy-de-Dôme et l'Ardèche. Par ailleurs, le FDSH (fonds départemental des services d'hébergement) permet de financer l'entretien, la réparation et le remplacement de matériel de restauration des collèges ; en 2013, une enveloppe de 20.000 € est prévue.

Des autocontrôles sanitaires

Depuis janvier 2010, la Direction de l'Éducation du Conseil Général assume directement les frais d'**autocontrôles sanitaires** organisés dans les restaurants scolaires par le Laboratoire départemental d'Analyses. Les fréquences de prélèvements ont été harmonisées sur l'ensemble des collèges, avec une surveillance accrue pour les restaurants soumis à l'agrément européen de cuisine centrale (Boussac, Bourgneuf, Chambon et Dun). Les analyses de légionelles sur le réseau d'eau chaude ont également été mises en place dans tous les établissements ; cette opération a mobilisé la somme de 13.737 € en 2012.

PENSEZ AU CALENDRIER

L'année scolaire, c'est aussi le calendrier des vacances scolaires. Petit rappel des dates clés du calendrier national, appliqué pour les collèges et lycées du département :

- **Toussaint** : du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2013.
- **Noël** : du vendredi 20 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014.
- **Hiver** : du vendredi 21 février au lundi 10 mars 2014.
- **Printemps** : du vendredi 18 avril au lundi 5 mai 2014.
- **Début des vacances d'été** : vendredi 4 juillet 2014.



Financeur et employeur

Financeur des moyens dévolus à l'éducation est aussi l'employeur de 130 agents attachés

DANS le cadre de sa compétence sur les collèges, le Conseil Général est d'abord tenu de satisfaire les besoins quotidiens des établissements du département. C'est ainsi que la dotation de fonctionnement des collèges permet, avec 1,5 M€ (chiffre constant), de régler les dépenses de fonctionnement courant (chauffage, électricité, gaz, financement des différents contrats d'entretien, déchets ménagers, dépenses administratives, etc.). À ce crédit s'ajoute une dotation spécifique pour l'éducation physique et sportive de 38.390 € permettant de financer les équipements sportifs et leur maintenance, une autre de 34.845 € pour l'achat de matériels et mobiliers de restauration, une autre encore de 65.771 € pour l'acquisition de mobilier scolaire.

Au-delà de tous ces « petits besoins du quotidien », le Conseil Général est aussi le donneur d'ordre de tous les travaux de rénovation réalisés dans les établissements (voir pages suivantes), qui permettent d'assurer de bonnes conditions d'accueil des élèves et des équipes pédagogiques ; cette année, il aura ainsi investi pour 4 M€ de travaux dans différents collèges. Il investit également dans le matériel informatique et les réseaux, et bien évidemment dans les transports, l'un des principaux postes budgétaires rattachés à l'éducation (voir ci-contre).

Mais si le Département s'attache à ce que chaque euro dépensé le soit à bon escient, il est également à l'écoute des informations remontant des équipes de terrain, ne serait-ce que parce qu'il gère directement environ 130 agents dits ATTEE (adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement).

Le Conseil Général ne relâche pas ses efforts pour offrir aux établissements, personnels et élèves les meilleures conditions de travail.



r yeur

on dans les collèges, le Conseil Général
és aux établissements.

ESPRIT DE CONCERTATION

La direction de l'Éducation du Conseil Général a ainsi développé, ces dernières années, une méthode de travail basée sur la concertation avec les parties concernées. Cette méthode a permis d'optimiser un certain nombre de dépenses, comme les crédits d'investissement matériel et mobilier (achat de mobilier scolaire, administratif, mais aussi d'équipements de restauration), désormais gérés dans le cadre d'un marché départemental. De même, elle permet de développer des partenariats efficaces pour encourager l'accès à la culture, à travers notamment l'action « Collèges au Patrimoine » (voir pages suivantes).

Elle a aussi eu, en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, une traduction dans la gestion du personnel ATTEE, en termes de prise en compte de l'évolution des carrières, de la formation ou de la médecine préventive, de l'hygiène et de la sécurité. Mais le Conseil Général ne vit pas replié sur sa vie interne et, en cette période de crise, il joue également un rôle d'amortisseur social, à travers de nombreuses interventions permettant à tous les jeunes d'accéder aux mêmes prestations, quelles que soient les ressources de leur famille. Il s'applique aussi à alléger la facture de la rentrée, en offrant des outils indispensables à tous les élèves entrant en 6^{ème}, devenus des « classiques » de la rentrée en Creuse : le dictionnaire et la calculatrice (voir pages suivantes). ■

TRANSPORTS SCOLAIRES : 7,2 M€



Les lois de décentralisation ont conféré aux départements la compétence d'organiser, de gérer et de financer les transports sur leur territoire, ce qui concerne à la fois les transports de voyageurs et de scolaires. Le transport du public scolaire constitue toutefois l'essentiel de cette compétence départementale. Ainsi, sur 9,3 millions d'euros pour les transports votés au budget 2012 du Conseil Général de la Creuse, 7,7 M€ ont été consacrés aux seuls circuits scolaires.

Le Conseil Général prend en charge l'ensemble du réseau scolaire, qu'il s'agisse des élèves de maternelle, de primaire, des collégiens ou des lycéens. Ce sont près de 8.000 élèves qui sont transportés quotidiennement et empruntent les quelques 450 circuits de desserte des écoles et établissements scolaires. Comme organisateur principal des circuits sur le territoire départemental, le Conseil Général s'appuie sur un réseau d'organismes secondaires, constitué de communes ou de groupement de communes, et sur une flotte de 300 véhicules des transporteurs.

Le Département finance à 85 % les frais de transport ; ce qui reste à la charge des familles est modéré, parfois même nul car certains organismes secondaires participent jusqu'à la gratuité totale du transport. Le Conseil Général prend également en charge l'abonnement des 356 scolaires utilisant le réseau TER Limousin pour un montant global de 108.485 €. Pour les élèves et étudiants handicapés, les frais de transport (650.000 €) sont totalement assumés par le Département. L'an passé, 97 élèves handicapés ont été transportés gratuitement.

Enfin, le Service Transports du Conseil Général continue à organiser des opérations de sensibilisation en direction des classes de 6^{ème} : rappel des règles essentielles de sécurité comme le port de la ceinture et exercices chronométrés pour l'évacuation du car. L'accent est également mis sur la sécurité aux points d'arrêt, avec la remise de gilets fluorescents aux élèves, et la poursuite du programme annuel d'implantation des abribus pour 60.000 € par an.

LES SECTIONS SPORTIVES

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport, le Conseil Général soutient les structures de formation au sein desquelles les jeunes talents peuvent concilier la pratique régulière de leur activité et la poursuite de leurs études. Il finance ainsi la prise en charge des frais de transport de ces structures, dans le cadre d'un conventionnement triennal avec l'Etat, les communes (mise à disposition des installations), le mouvement sportif, les médecins référents et les collèges.

Depuis la rentrée scolaire 2012-2013, 7 sections sportives sont proposées dans différents établissements du département : football (depuis 2003) et VTT (depuis 2006) au collège Marouzeau de Guéret ; basket au collège de Saint-Vaury (depuis 2007) ; handball au collège de La Souterraine (depuis 2008) ; natation au collège Nadaud de Guéret (depuis 2009) ; basket au collège d'Aubusson (depuis 2011) et badminton au collège de Bonnat (depuis 2012).

SOUTIEN DE L'UNSS

Concernant les compétitions organisées par l'UNSS (union nationale du sport scolaire), le Conseil Général participe aux frais à trois niveaux : le fonctionnement du comité départemental UNSS (2.000 € en 2012) ; les déplacements des associations sportives des collèges affiliés à l'UNSS (10.700 € en 2012) ; l'organisation de championnats de France en Creuse.

PLAN PISCINE ET LOCATIONS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Depuis la rentrée 2011-2012, tous les établissements creusois bénéficient du dispositif mis en place par le Conseil Général pour permettre l'accès aux piscines et à l'apprentissage de la natation à tous les élèves de 6ème (auparavant, 40% des collèges ne pouvaient bénéficier d'un accès faute de créneaux horaires ou à cause de coûts trop élevés). Dans ce cadre, le Conseil Général finance le transport (23.209 € en 2012) et les frais de location des bassins (42.110 € en 2012). Le Département finance aussi la location des équipements sportifs utilisés par les collèges mais gérés par d'autres collectivités (90.000 € en 2012).



Favoriser

Le Conseil Général finance de nombreuses le domaine culturel. Avec un effort particulièrement creusois.

DANS le cadre de sa compétence « éducation », le Conseil Général ne pilote pas la politique pédagogique des établissements, qui relève de l'Education Nationale. Mais il y contribue, non seulement à travers les moyens de fonctionnement qu'il alloue aux établissements (voir par ailleurs), mais aussi en finançant de nombreuses actions, en particulier celles qui permettent l'accès à la culture.

PLUS LOIN AVEC LE CDDP

C'est ainsi que depuis de nombreuses années existent les actions « Collège au cinéma » et « Collège au théâtre ». Dans ce cadre, le Département finance les frais de billetterie, permettant la gratuité d'accès, ainsi que le transport des élèves. Pour « Collège au cinéma », c'est une enveloppe de 30.000 € au total qui a été consommée en 2012 ; pour « Collège au théâtre », 7.300 €. Une troisième action – « Collège au musée » – a longtemps existé dans le même esprit, sans forcément connaître un très grand succès. Elle a pris un nouveau tour depuis 2011, en devenant « Collège au patrimoine » et en s'élargissant donc à tous les sites qui font le maillage culturel du département (22 sites supplémentaires). Dans ce cadre, le Conseil Général prend donc également en charge le transport des élèves, à raison d'une sortie par classe



La Tuilerie de Pouligny, comme l'Etang des Landes ou la Cité de la Tapisserie seront au cœur du dispositif du programme « Collège au Patrimoine ».

la culture

actions pédagogiques, en particulier dans lier en direction des sites patrimoniaux

et par an, après validation des projets pédagogiques par la Direction académique des services départementaux de l'Education Nationale (DASEN).

Cependant, si cette action ne se résumait qu'à une sortie de fin d'année, son intérêt serait assez limité. La Direction de l'Education du Conseil Général, en partenariat avec le CDDP (centre départemental de documentation pédagogique), a donc travaillé à l'élaboration d'une convention cadre pour la période 2013-2016, qui permettra à la fois de valoriser les sites patrimoniaux creusois et de bénéficier de l'expertise pédagogique du CDDP. En effet, le CDDP est en capacité d'apporter conseils et expertise dans différents domaines : développement et accompagnement des usages pédagogiques, notamment les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) ; accompagnement des projets culturels et artistiques ; promotion du livre, des arts du récit et prévention de l'illettrisme.

S'agissant de « Collège au patrimoine », l'idée est d'utiliser l'expertise du CDDP pour développer, en partenariat avec certains sites, des programmes ayant un fort contenu pédagogique, et ainsi de proposer aux enseignants des ressources et des pistes de travail nouvelles. Dès la rentrée, un travail spécifique sera réalisé avec des structures possédant déjà un bon contenu pédagogique : la Cité de la Tapisserie, la Réserve de l'Etang des Landes et la Tuilerie de Pouligny. ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL FINANCE AUSSI...

Les dictionnaires et calculatrices

Depuis 2007, chaque élève entrant en classe de 6^{ème} reçoit un dictionnaire personnalisé avec une présentation du département de la Creuse et de l'institution qu'est le Conseil Général. En 2012, 1.161 dictionnaires ont été distribués, pour un montant total de 20.967,12 €.

Suivant la même logique consistant à alléger le coût de la rentrée pour les familles, depuis l'année dernière le Département dote également les collégiens de 6^{ème} d'une calculatrice, un outil qui ne les quittera plus pendant tout le collège. En 2012, 1.212 calculatrices ont été remises aux collégiens et à leurs professeurs de mathématiques, pour un montant total de 16.403,14 €.

Les bourses départementales

Le Conseil Général n'abandonne pas ses interventions traditionnelles au soutien des familles, il les réforme pour les rendre plus proches des besoins et de la réalité. Ainsi des bourses départementales destinées aux familles modestes, dont le montant avait atteint, au cours de l'année scolaire 2011-2012, la somme de 138.000 €... tandis que croissait parallèlement le nombre de créances impayées dans les collèges. L'an dernier, en partenariat avec le collège Martin Nadaud, une expérimentation avait été conduite pour les classes de 4^{ème}, en vue de mettre en place une gestion anticipée de l'attribution des bourses départementales, assortie de tarifs dégressifs en fonction de la situation de chaque famille et d'une simplification des dossiers. Cette expérimentation ayant donné de bons résultats, le dispositif sera étendu à l'ensemble des élèves de Martin Nadaud.

Les classes de découverte et séjours à l'étranger

Pour le Conseil Général, il importe que tous les élèves puissent participer aux actions éducatives se déroulant hors les murs de l'établissement, quels que soient les moyens des familles. C'est ainsi que le Département finance les classes de découverte et séjours à l'étranger. Une aide forfaitaire – 5.30 € par écolier ou collégien et par jour – est versée aux établissements pour les séjours à l'étranger d'une durée au moins égale à 4 jours. En 2012, 1.206 élèves ont bénéficié de cette aide, qui s'est élevée à 35.658,40 €. Quant aux séjours en Creuse, ils sont subventionnés à hauteur de 2,50 € par écolier ou collégien et par jour. Cette année, 725 écoliers ont profité de cette aide départementale, pour un montant de 19.610 €.

INFORMATISATION DES COLLÈGES

Le Département s'est lancé dès 2004 dans un vaste programme pluriannuel de ré-informatisation des collèges, qui souffraient jusqu'alors d'un équipement très hétérogène et obsolète. Après la généralisation d'équipements destinés plus particulièrement aux salles multimédias, de technologie et aux CDI (centres de documentation et d'information), qui a représenté un budget de près d'1 M€ sur trois ans, le Conseil Général s'est concentré sur quatre domaines : l'installation de TNI (tableaux numériques interactifs), le raccordement des collèges au haut débit, l'ENT (espace numérique de travail, voir encadré page 13), la modernisation du parc de machines.

Tableaux numériques interactifs

Grâce au déploiement d'une quinzaine de TNI supplémentaires au cours de la dernière année scolaire, le parc s'élève désormais à trois équipements par établissement. A cette dotation du Conseil Général sont venues s'ajouter des acquisitions réalisées sur fonds propres par plusieurs collèges, portant le nombre de TNI à une soixantaine fin 2012.

Infrastructure des réseaux

L'efficacité des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) au sein des établissements, mais aussi pour leurs relations avec l'extérieur, nécessite des réseaux de télécommunications fiables offrant des débits en capacité d'évoluer. C'est pourquoi les collèges font partie des sites prioritaires définis par le Département pour le raccordement à terme au réseau en fibre optique, dans le cadre du SDAN (schéma directeur d'aménagement numérique) en Limousin. En attendant, la collectivité a poursuivi le doublement des débits (4 Mbps contre 2 Mbps auparavant) des liaisons Internet les plus actifs ; elle assure également le financement des frais de raccordement au réseau régional DORSAL (37.889 € de fonctionnement).

Modernisation du parc

Le Département, qui a débuté en 2009 une opération de renouvellement du parc des micro-ordinateurs acquis lors des trois premières années du plan d'informatisation des collèges, a procédé cette année au déploiement de 260 nouveaux postes, le ratio atteint étant désormais d'un ordinateur pour trois élèves.



Travaux genres

**Cuisines, toitures terrasses, toilettes, salle
les travaux n'ont pas manqué, cette année,**

Réfection de cuisines à Chénérailles et Felletin

Le chantier de la cuisine du collège de Chénérailles consiste en une réfection complète sur environ 460 m² et deux niveaux (avec ascenseur pour accessibilité handicapés), qui permettra à l'établissement de disposer de tous les équipements nécessaires à la préparation et au service des repas, selon les normes les plus récentes : livraison-réception, stockage épicerie, stockage froid, légumerie, réserves produits, locaux à vaisselle, à ménage, à déchets, laverie vaisselle, préparation froide et chaude, ligne de distribution, etc. Les travaux devraient s'achever au cours de cet automne, pour un montant total de 800.000 € TTC.

A Felletin, même opération et même montant, permettant de passer de 150 m² à un plateau technique de 500 m² (y compris le réfectoire et la zone de distribution). La cuisine devrait être opérationnelle dans le courant de l'année scolaire.

Sanitaires à Dun et Nadaud Guéret

Les collégiens de Dun-le-Palestel et de Martin Nadaud Guéret ont découvert, juste avant de partir en vacances, de nouveaux sanitaires. Ces deux opérations de démolition de l'ancien et de construction nouvelle intégrant l'accessibilité handicapés représentent des coûts de 130.000 € TTC (Dun) et 150.000 € TTC (Guéret).

Toitures terrasses à Dun, Bonnat et Nadaud Guéret

Entre janvier et mars, plusieurs chantiers de réfection des toitures terrasses ont eu lieu à Dun-le-Palestel, Bonnat et Martin Nadaud Guéret. Peu visibles pour les utilisateurs des établissements, ces travaux d'étanchéité et d'isolation sont pourtant essentiels



en tous

d'évolution ou arrêts de bus sécurisés, dans les collèges creusois.

pour le confort des élèves et des équipes éducatives ; ils devraient également permettre de réaliser d'importantes économies d'énergie. Ils représentent par ailleurs des engagements financiers importants de la collectivité : 190.000 € TTC à Dun, 260.000 € TTC à Bonnat et 420.000 € TTC à Guéret. Ces montants sont évidemment liés aux surfaces à réaliser.

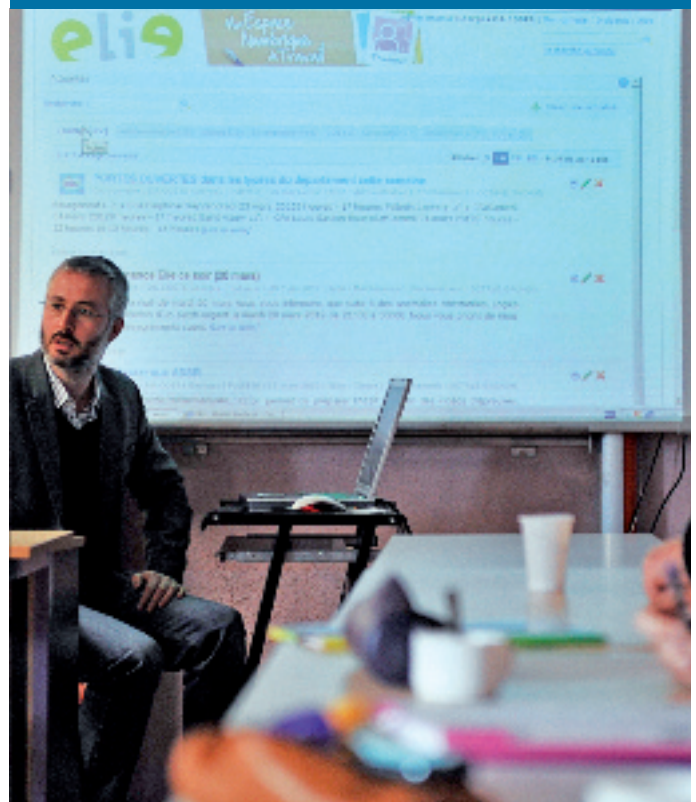
Salle d'évolution de Saint-Vaury

On n'appelle pas cet équipement un gymnase pour des questions de normes, mais c'en est bien un pour ses usagers. Et celui du collège de Saint-Vaury a vu ses travaux de réfection s'achever cet été : sols, murs, façades, isolation intérieure et extérieure, nouveaux équipements sportifs, pour un montant total de 615.000 € TTC. A noter que la consultation pour la création d'une salle d'évolution au collège de Parsac sera lancée cet automne, pour une prévision de travaux dans le courant 2014.

Parkings sécurisés à Bonnat et Crocq

Le Conseil Général investit aussi pour la sécurité des élèves. Ainsi, deux parkings permettant la desserte des collèges ont bénéficié de travaux améliorant sensiblement la sécurité des élèves. L'opération de Bonnat représente un investissement de 45.200 € TTC pour le Département, auquel la commune a ajouté la réfection de la voie communale desservant l'établissement. A Crocq, l'opération était un peu plus complexe ; elle s'élevait à 90.900 € TTC, auxquels s'ajoutaient 8.800 € TTC pour le déplacement du réseau téléphonique Orange et d'une canalisation d'eau. Par ailleurs, le syndicat intercommunal du collège de Crocq a contribué à cet investissement à hauteur de 60 %.

ENT ELIE : ÇA AVANCE



Le Conseil Général est un partenaire actif du programme initié par la Région pour le développement de l'ENT (espace numérique de travail), qu'on appelle Elie et qui permet de mettre en relation les familles, les collégiens, les enseignants, les services administratifs des établissements et la collectivité (plus de 10.000 usagers potentiels sur le département).

Fin 2012, 16 établissements creusois étaient entrés dans le système et avaient signé la convention, ce qui représente 3.700 utilisateurs qui se connectent régulièrement sur Elie (ils étaient 1.800 fin 2011).

Après 20 mois de fonctionnement, la diffusion des modules de vie scolaire (notes, absences, cahiers de texte) n'est pas encore majoritaire mais déjà près de la moitié des établissements équipés affiche un taux d'utilisation supérieur à 70 % chez les collégiens, 76 % chez les enseignants.

Le site vitrine de l'ENT (<http://elie.limousin.fr>) mis en place par le Conseil Général et la Région Limousin pour promouvoir ce portail a, de son côté, comptabilisé pour sa deuxième année d'existence 290.000 visites et enregistré 85.000 visiteurs uniques. A noter que la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication du Conseil Général a mis en place un club ouvert aux référents Elie dans les établissements, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques, répondre aux questions des utilisateurs, etc.

CAMPAGNES LE GRAND PARI

Jeudi 6 juin 2013



Cécile Duflot, ministre du logement et de l'égalité des territoires a clôturé la journée du 6 juin.

NOUVELLES RURALITÉS

Campagnes, et alors ?

Fédérateur et laboratoire d'idées, le colloque de Vichy sur l'avenir des territoires ruraux, en présence de la ministre du logement et de l'égalité des territoires, aura fait date pour faire émerger l'idée de « Nouvelles ruralités ».

APRÈS avoir connu un exode rural massif au bénéfice de métropoles aujourd'hui en pleine expansion, les territoires de faible population, ceux que l'on aurait appelé autrefois la diagonale du vide, s'interrogent sur leur place dans l'espace national. Dans une société de plus en plus urbaine, qui cristallise aussi bon nombre de maux pour des citadins en mal d'air pur et d'espace, les espaces ruraux semblent un eldorado. Pour d'autres, au contraire, ils représentent une mise au ban du progrès et de la modernité. Cette vision contrastée de nos campagnes françaises, oscillant entre fantasmes et peurs irraisonnées, masque les atouts et potentialités réels de territoires qui veulent désormais clamer fort leurs différences.

LA CAMPAGNE, CE N'EST PAS DU PASSÉ

Figures de proue entraînant dans leur sillage une bonne trentaine d'autres départements, l'Allier, le Cher, la Creuse et la Nièvre ont été les premiers à revendiquer leurs particularités, ce qui a conduit l'Assemblée des Départements de France (ADF) à leur confier une mission nommée « Nouvelles ruralités ». Etape importante dans leur réflexion, le colloque « Campagnes, le grand Pari » organisé le 6 juin dernier à Vichy avait pour objectif d'engager une réflexion sur la place des espaces ruraux dans l'espace national.

Rassemblant plusieurs centaines de participants dont de nombreux élus, cadres de collectivités territoriales, acteurs économiques ou citoyens engagés, il a permis de donner une vision optimiste de ces territoires et de leur avenir. Surtout les différents intervenants – sociologues ou porteurs de projets innovants – ont amené à repenser cette ruralité que l'on croit bien connaître, à la sortir d'une vision passéiste et à prendre la mesure des changements de mode de vie en cours. « Deux révolutions en marche, verte et numérique » selon Jean Viard peuvent permettre aux territoires ruraux de tirer leur épingle du jeu. La révolution numérique compense les difficultés d'accessibilité et l'isolement de certaines zones, en mettant le monde entier à portée de main. Les nouveaux enjeux en matière de développement durable pourront contribuer à leur attractivité, à leur redonner la fierté de territoires où tout est encore possible, où l'espace et le temps ne sont pas comptés. Dans une période où l'égalité des territoires est un enjeu majeur, il faut réaffirmer la place importante de cette France des campagnes dans le pays et les nombreux apports économiques ou en termes de qualité de vie pour ses habitants. Non, la campagne, ce n'est pas du passé et ce n'est pas dépassé : tel est le message à portée nationale affiché lors de ce premier colloque sur l'avenir des territoires ruraux. ■

Et aussi...



UN COLLOQUE... ET APRÈS ?

La venue de Cécile Duflot, ministre du logement et de l'égalité des territoires, ainsi que la présence de Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des départements de France, ont donné toute leur légitimité au colloque de Vichy. La démarche avait commencé en juillet 2012 par un Manifeste pour les Nouvelles Ruralités de quatre départements du centre de la France : l'Allier, le Cher, la Creuse et la Nièvre. Depuis, ils ont été rejoints par une trentaine d'autres départements sensibles à leur désir de faire connaître leurs particularités et leurs potentialités de développement. Claudy Lebreton avait confié à ces quatre « mousquetaires de la ruralité », comme ils ont pu se faire appeler, un véritable travail de réflexion, voire d'investigation. Une trentaine d'auditions ont été menées au printemps 2013 auprès des chambres consulaires, des ministères, d'universitaires (sociologues, géographes, ethnologues, philosophes etc.) ou d'associations d'élus. Parallèlement, un questionnaire élaboré avec les élèves de l'INET (Institut National des Etudes Territoriales) a été envoyé à l'ensemble des conseils régionaux et généraux. Une première version détaillée du Rapport de la mission Nouvelles Ruralités devrait ainsi être prête pour le 25 septembre, afin que les membres adhérent à la démarche puissent en débattre. L'objectif visé est l'adoption par le bureau de l'ADF du Rapport Nouvelles ruralités avant la fin de l'année 2013. Pour qu'en 2014 l'on puisse passer aux expérimentations. Par ailleurs, les 4 présidents des départementaux pionniers se sont réunis dans la Nièvre, le 17 juillet, pour envisager la possibilité d'un second colloque, l'an prochain, sous une forme à déterminer.

« IL FAUT ÊTRE FIER D'ÊTRE RURAL »



Jean Viard, docteur en sociologie et directeur de recherches CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est un spécialiste des temps sociaux et des questions d'aménagement. Il s'est vu confier par les quatre départements la mission de réfléchir à leurs côtés à ce que serait une nouvelle identité rurale.

Sa présence a donné un ton décapant et peu orthodoxe à la journée du 6 juin dernier. En commençant par brocarder certains clichés sur la campagne, il a su mettre en relief les atouts des départements ruraux, faiblement peuplés, qui ne veulent pas être les laissés pour compte de l'égalité républicaine.

Il défend l'idée que dans une société de loisirs et du temps libre, nos campagnes peuvent incarner un certain mode de vie, celui des vacances à l'année... Oui, la campagne peut être désirable ! Notamment pour les familles, qui peuvent y trouver de réels espaces de liberté, une qualité de vie bien réelle. « Ce colloque marque véritablement le début d'une bataille politique ; ces 15 millions de Français qui vivent dans ce que l'on appelle le rural profond veulent exister et participer », résume-t-il.

Le sociologue les invite à se désolidariser des problématiques des grandes métropoles. Il glisse d'ailleurs l'idée que « le département pourrait être ce territoire de la vraie démocratie puisque c'est l'endroit où tu habites et tu travailles ». Avec ce colloque, il espère que changeront les discours et les perspectives. Pour lui, tout se joue autour de la transmission des valeurs et des identités. « Je crois qu'il faut développer chez les habitants de la campagne une véritable fierté rurale ».



Une nouvelle aire de covoiturage en cours de réalisation à Saint-Vaury et, bien sûr, toujours la possibilité de contacter d'autres covoitureurs sur www.covoiturage-creuse.fr.

COVOITURAGE

Une deuxième aire à Saint-Vaury

Moins d'un an après la création de la première aire de covoiturage au Trois-et-Demi, un second aménagement est réalisé à Saint-Vaury, en bordure de la RN145.

DÉMARRÉS au printemps, les travaux d'aménagement de la traversée du bourg de Saint-Vaury (enfouissement des lignes téléphoniques et électriques, pose de bordures de trottoirs, réfection de la chaussée) sont en voie d'achèvement. En coordination avec ce chantier, un autre a été lancé pendant l'été, celui de la création d'une aire de covoiturage, la seconde prévue au plan départemental lancé à la fin de l'année dernière.

Le plan départemental de covoiturage prévoit, en effet, la création d'aires sécurisées et dédiées au stationnement des véhicules. Ces aménagements neufs sont réalisés à proximité d'un nœud routier, dont l'un des axes supporte un trafic d'au moins 2.500 véhicules/jour. Pour l'élaboration de ce programme, les sites de « covoiturage spontané » ont été recensés et ont ensuite fait l'objet d'une visite détaillée en vue de faire les choix les plus pertinents pour offrir des points de rencontre correspondant aux besoins des usagers.

Le site de Saint-Vaury (après la bretelle de sortie de l'échangeur n°50 de la RN145, dans le sens Guéret - La Souterraine, et juste avant l'entrée dans le bourg) avait été recensé comme l'une des priorités. Il constituera le deuxième des trois aménagements prévus le long de la RN145 ; un quatrième est programmé dans le cadre du futur réaménagement du carrefour de la Seiglière,

à Aubusson, sur la RD941. Sur environ 700 m², l'aire de Saint-Vaury proposera prochainement 25 places de stationnement sécurisé aux usagers du covoiturage, déjà nombreux dans le secteur.

**RENDEZ-VOUS SUR
WWW.COVOITURAGE-CREUSE.FR**

On peut aussi covoiturer sans forcément résider à proximité d'une aire aménagée et le Conseil Général, dans le cadre de son plan départemental, a aussi lancé un site Internet dédié, en partenariat avec la société Ecolutis, un des leaders du marché. Sur www.covoiturage-creuse.fr, on peut créer son compte gratuitement, consulter les annonces ou en déposer, installer l'application sur son smartphone, etc. Le site propose également toutes les informations utiles concernant la charte du covoiturage ou le calcul du prix de revient d'un trajet en fonction du nombre de partenaires transportés. Le site permet aussi de coordonner sa pratique du covoiturage avec les horaires du réseau départemental de transport TransCreuse et la plate-forme régionale d'information sur les différents modes de transport Mobilimousin.

Alors, rendez-vous sur www.covoiturage-creuse.fr, c'est gratuit et ouvert à tous, et c'est aussi une manière de réaliser de substantielles économies sur ses trajets dans un esprit de convivialité. ■



RD941 : NOUVEAU CRÉNEAU DE DÉPASSEMENT À RIGOUR

La création de créneaux de dépassement sur la RD941 procède de la volonté du Conseil Général de conforter les conditions de sécurité et de permettre un meilleur confort de conduite pour tous les usagers de cet axe majeur du réseau départemental : riverains, entreprises (bois notamment) et touristes. Après la création d'un premier aménagement de ce type au Pont-du-Cheix (commune de Saint-Avit-de-Tardes) l'année dernière, le Conseil Général a fait réaliser un créneau de dépassement à Rigour (commune de Bourganeuf).

Démarré au printemps, le chantier a nécessité quelques perturbations et même une courte interdiction de la circulation, pendant l'été. Désormais, sur environ 1,3 km à partir du giratoire de Rigour dans le sens Bourganeuf – Limoges, il est possible de dépasser les véhicules lents dans les meilleures conditions de sécurité (en respectant toutefois la limitation de vitesse...).

Cette opération d'un coût de 1,4 M€ s'inscrit dans le cadre du PRIR (programme routier d'intérêt régional), à travers lequel le Département bénéficie de l'aide de la Région (50 % du montant HT pour les créations de voirie). A noter qu'un troisième créneau de dépassement est programmé sur la RD941, entre Quioudeneix et Sidoux (communes de Saint-Avit-de-Tardes et Néoux), dans le sens Clermont – Aubusson ; il devrait être réalisé en 2014.

RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LE SURENDETTEMENT

La direction départementale de la Banque de France, en partenariat avec le Conseil Général, organise une série de réunions d'information pour le grand public sur les droits bancaires et le surendettement. Dans une approche simple et ludique, sous forme d'ateliers-rencontres laissant une large place aux échanges entre l'assistance et les animateurs, ces réunions ont pour but de sensibiliser chacun à la manière de gérer son budget, de suivre ses comptes ou de communiquer avec son banquier.

Quatre réunions auront lieu à La Souterraine (salle de l'ancienne mairie) le 24 septembre, Gouzou (salle Henri Beaune) le 1^{er} octobre, Guéret (salle de la mairie) le 2 octobre et Aubusson (centre social Clé de contacts, avenue de la République) ; toutes les réunions auront lieu à partir de 18 heures.

BIENTÔT LE MOIS DE L'ESS

Comme chaque année, le Conseil Général prend une part active dans le mois de l'économie sociale et solidaire, en novembre, avec notamment l'organisation du colloque « Les rencontres solidaires ».

Le 28 novembre 2013, de 9 heures à 16 heures, c'est sur le thème « Innovation sociale et territoire rural » que seront conviées toutes les personnes intéressées. A noter également que les Archives départementales proposeront, après celle en cours sur les maçons de la Creuse, une exposition dédiée à l'histoire du mouvement coopératif, marque de fabrique d'une Creuse sachant harmoniser l'économie et la solidarité (à voir du 4 novembre au 13 décembre 2013).



L'imposant échafaudage qui cachait la toiture du bâtiment principal a été démonté pendant l'été, découvrant le beau travail réalisé par les entreprises spécialisées ; il a été remonté autour de la salle des assemblées et de la chapelle, qui constituent les deux autres tranches de ce vaste chantier.

HÔTEL DES MONEYROUX

Toiture, 2^{ème} phase

Le chantier de réfection de la toiture de l'Hôtel des Moneyroux, siège du Conseil Général, va attaquer sa deuxième phase. La première, qui était la plus importante, a été terminée au début de l'été.

Les Guérétois, mais aussi les touristes, l'ont découverte petit à petit pendant l'été : la nouvelle toiture de tuiles du bâtiment principal de l'Hôtel des Moneyroux est superbe, composée de tuiles neuves confectionnées manuellement par la tuilerie de Puycheny, en Haute-Vienne. Elle cache une charpente qui ne l'est pas moins, totalement refaite à l'ancienne par des artisans compagnons. Réalisée par des entreprises spécialisées dans les monuments historiques, cette première tranche d'un vaste chantier de trois ans et demi s'est peu à peu dévoilée, au fur et à mesure qu'était démonté l'imposant échafaudage qui la cachait depuis le début du chantier, à l'automne 2011. Durant l'été, un nouvel échafaudage a été monté, couvrant à la fois la toiture de la salle des assemblées et la chapelle, ces deux éléments du château devant tour à tour bénéficier d'importants travaux de restauration. L'aile ouest (salle des assemblées) constitue la 2^{ème} phase du chantier, prévue sur une durée de 15 mois (achèvement prévu fin 2014) ; la chapelle sera traitée ensuite, sur une durée de 12 mois (achèvement prévu fin 2015).

Afin de gagner un peu de temps – en l'occurrence, d'en regagner un peu suite aux retards occasionnés dans la première phase par la nécessité de relancer la consultation – l'échafaudage a été monté pour couvrir la totalité des deux tranches.

D'ABORD LA SALLE DES ASSEMBLÉES

Pour ces deux tranches, les travaux consisteront également à reprendre et traiter les charpentes et à refaire la couverture. Certains éléments disposant d'une couverture en bardeaux de châtaignier (campanile, tourelle d'angle et clocheton de la chapelle), ceux-ci seront nettoyés, vérifiés et remplacés si besoin. Réalisé sous le contrôle de l'architecte des Bâtiments de France, ce chantier est le plus important réalisé sur la couverture de l'Hôtel des Moneyroux depuis 1959, date de la précédente intervention sur ces parties du bâtiment et la construction de l'aile ouest (voir encadré). Son coût est évalué à 1,2 M€ TTC. ■

Et aussi...



D'AUTRES TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Le Conseil Général a conduit ou va réaliser dans les prochains mois de nombreux travaux dans ses bâtiments. C'est ainsi que l'ancien auditorium de l'école de musique, qui est aujourd'hui utilisé par des associations culturelles locales, a bénéficié (travaux réalisés entre décembre 2012 et mars 2013) d'une réfection de sa couverture et de ses locaux intérieurs, pour un montant total de 55.000 €. De même, l'été a permis la réfection complète de la toiture terrasse de la Bibliothèque départementale, pour un montant de 175.000 €. Dans les prochains mois, d'autres chantiers importants seront réalisés dans différents sites départementaux. Des études ont été conduites concernant les centres d'exploitation de Crocq et Guéret (siège également de l'unité territoriale technique), pour des travaux à réaliser en 2014. La consultation concernant la réalisation de la Maison du Département de Bourganeuf sera lancée cet automne, en vue de travaux courant 2014. Enfin, dès cet automne, une 1ère tranche de travaux d'isolation phonique et énergétique sera réalisée sur le site de l'avenue Pierre Leroux, à Guéret (ancien bâtiment CCI), la 2ème tranche étant programmée pour 2014.

QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

L'Hôtel du Département – c'est ainsi qu'on peut désormais le nommer eu égard à sa fonction de siège du Conseil Général – est très souvent et improprement appelé « Château des comtes de la Marche ». Or, il n'a jamais appartenu ni été habité par lesdits comtes. En fait, c'est à Antoine Allard, seigneur des Moneyroux et trésorier des comtes de la Marche durant la seconde moitié du XV^e siècle, qu'on doit la construction de cet hôtel particulier formé de deux ailes distinctes. L'appellation « Hôtel des Moneyroux », si l'on préfère les références historiques aux usages actuels, est donc plus appropriée.

Le corps principal a vraisemblablement été construit à la fin du Moyen-âge, prenant la place d'un donjon fortifié plus ancien. L'aile ouest a été réalisée entre 1447 et 1477 par Antoine Allard ; plus raffinée, elle forme un angle droit.

Au XVI^e siècle, une nouvelle phase de transformation est l'œuvre de Pierre Billon, successeur d'Antoine Allard au titre de Trésorier des comtes de la Marche, en vue notamment d'harmoniser l'aile sud avec les parties gothiques de l'aile ouest. Cédé à différents propriétaires, le bâtiment sera transformé en couvent par des religieuses de la Visitation, qui n'auront guère les moyens de l'entretenir et le céderont en 1642 à Etienne Tournyol, conseiller du Roi. Divisé puis de nouveau réuni par des héritiers en 1892, le bâtiment sera finalement acquis par le département de la Creuse, par voie d'expropriation ; y seront alors installés les services de la Préfecture, l'inspection académique et les Archives départementales.

L'Hôtel dit des Moneyroux est le siège du Conseil Général depuis 1962.



Le CD d'athlétisme a souhaité renouveler la démarche en 2013.

CONVENTIONS D'OBJECTIFS

Avoir les moyens de ses ambitions

Avec la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, le Conseil Général de la Creuse encourage la structuration du secteur associatif sportif.

DANS le cadre de sa politique sportive, le Conseil Général de la Creuse soutient les associations sportives dont le rayonnement est départemental. Il est donc le partenaire naturel, aux côtés de l'Etat, des comités départementaux des différentes disciplines (badminton, judo, handball, natation etc.), auxquels la collectivité attribue chaque année des subventions. Quelle que soit la taille du comité, il s'agit d'une aide non négligeable, parfois même essentielle, pour développer la présence et l'attractivité d'un sport en Creuse. C'est la raison pour laquelle ces comités départementaux sportifs attendaient, sans doute impatiemment, l'assemblée plénière du 1^{er} juillet dernier afin de connaître le montant de la subvention attribuée par le Conseil Général.

Certains se singularisent par leur adhésion à une démarche identifiée, de manière énigmatique pour les non initiés, par l'acronyme CPO. Anciens comme nouveaux convertis, ils n'ont que ce mot à la bouche !

UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE

La signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (ou CPO), comme son nom l'indique, permet aux clubs ou comités d'entrer dans une démarche partenariale élaborée. A partir d'un diagnostic de sa structure, l'association propose des objectifs de développement, qui seront ensuite déclinés en actions pour la durée d'une olympiade, soit quatre ans. La contrepartie ? Des moyens financiers assurés pour la durée de la convention. Parce qu'elle est tripartite - comité départemental, Etat et Conseil Général - la CPO est une originalité creusoise... qui entraîne la mutualisation des informations. La demande de subvention, tant auprès de l'Etat que du Département, est étudiée de manière globale par La Commission départementale des sports. Instance consultative et de concertation, elle est composée des représentants de l'Etat (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et

de la Protection des Populations) et du Conseil Général. Sont également conviés, pour avis, l'association des Maires et Adjointes de la Creuse et le mouvement sportif, à travers le Comité Départemental Olympique et Sportif.

Mise en œuvre dès 2004, la démarche, fondée sur la confiance et la transparence, a modifié les relations entre associations et partenaires institutionnels. Au-delà de la simplification administrative, particulièrement appréciée des présidents d'associations (voir ci-après), elle a permis aux comités de conforter leurs actions et leur activité, jusqu'à, parfois, créer des emplois. Elle a également favorisé l'émergence de projets d'envergure sur le département. ■

INFO + : POUR 2013-2016, L'ATHLÉTISME, LE BADMINTON, LE BASKET-BALL, LE FOOTBALL, L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE, LE JUDO, LA NATATION, LA PÉTANQUE, LE RUGBY, LE TENNIS ET L'UFOLEP, AINSI QUE DEUX CLUBS (SPORTS ATHLÉTIQUES MARCHOIS ET CERCLE DES NAGEURS GUÉRÉTOIS), ONT SIGNÉ UNE CPO, CE QUI REPRÉSENTE UNE AIDE GLOBALE DE 80.000 € PAR AN.



Daniel ADENIS
Comité départemental Ufolep
 « Mener des projets à longue échéance »

« La première CPO en 2004 nous a permis de lancer les écoles de cyclisme. Parce que nous avons l'assurance qu'il s'agit d'une action qui dure, nous avons

pu acheter des vélos, des casques et des caisses à outils, en renfort du matériel des clubs locaux. Aujourd'hui, les clubs s'inspirent des axes développés par le comité dans la CPO pour décliner leurs propres actions. »



Gérard POUGNY
Comité départemental de rugby
 « Le gros avantage, le dossier unique »

« L'intérêt de la CPO ? C'est beaucoup plus simple de se projeter sur trois ou quatre ans que de refaire un dossier chaque année. Cela facilite le travail des

bénévoles ! En plus, nous, Creusois, sommes les seuls à signer des CPO en dossier unique pour l'Etat et le Conseil Général, même si les actions prises en compte ne sont pas forcément les mêmes. »



Philippe LAFRIQUE
District de football
 « Une meilleure connaissance de nos actions »

« J'y vois un double avantage. Bien sûr, la sécurité financière sur plusieurs années. Mais la CPO nous a aussi permis de mieux connaître nos actions,

en interne. Nous avons fait des groupes de travail, et avons même une commission CPO. En fait, on fait plein de choses mais on ne savait pas se vendre. »



Gérard LESTERPT
et Claude DUQUERROY
Comité départemental de basket
 « Lisibilité et transparence pour nos partenaires »

« La CPO permet de faire le bilan de ce que l'on fait, d'en dégager les points forts et faibles puis de se

projeter dans l'avenir, en se fixant des objectifs. Signer une CPO pour une association départementale, c'est un gage de sérieux, une vraie valeur ajoutée, car s'engager dans cette démarche témoigne d'un certain recul sur son activité. »



Yves ORLIANGES
Comité départemental d'athlétisme
 « Notre priorité : pérenniser l'emploi »

« Notre priorité : pérenniser l'emploi »

« On apprécie tellement cette CPO que l'on en a demandé le renouvellement ! Au départ, nous sou-

haitions surtout pérenniser l'emploi salarié. Désormais, nous réalisons qu'en plus du côté pratique du dossier unique, c'est un excellent canevas pour adapter nos projets à d'autres demandes, comme le contrat de progrès que nous signons avec la Fédération Française d'Athlétisme. »

QUATRE PODIUMS NATIONAUX
AU COLLÈGE MAROUZEAU

Les élèves du collège Jules Marouzeau de Guéret se sont particulièrement illustrés en matière sportive au cours de l'année scolaire passée. Ils ont été félicités et applaudis par leurs camarades, les enseignants et personnels éducatifs, lors d'une cérémonie conviviale qui avait pour but de mettre en valeur l'engagement des élèves tout au long de l'année. Engagés dans sept compétitions, ils sont sur quatre podiums nationaux en 2012-2013, à la fois en championnat excellence, où ils étaient représentés par leurs sections sportives, et en équipes d'établissement, avec les associations sportives UNSS. Les collégiens guéretois sont champions de France de VTT (excellence), de run-and-bike, de football (minimes filles) et 3^{ème} en futsal (minimes filles). Le Conseil Général de la Creuse soutient le sport scolaire à deux niveaux : les activités UNSS et les sections sportives scolaires, qui permettent, sur des horaires aménagés, de s'adonner à une discipline et de se perfectionner. Ainsi, le Département prend en charge 4 déplacements annuels par section sportive et apporte une aide au comité départemental de la discipline concernée (pour la rémunération du cadre ou l'achat de matériel). Parallèlement, le Conseil Général soutient le comité départemental UNSS : la subvention de fonctionnement de 2.000 € est complétée d'une aide pour les déplacements des associations sportives des établissements (50 % du montant), ce qui représentait 10.700 € en 2013.

PATRIMOINE

Quand la Creuse refait son cinéma

« A chacun son cinéma – Histoire et petites histoires du cinéma dans la Creuse », édité par la Conservation du Patrimoine, revisite la relation entre le 7^{ème} Art et notre département, de la première projection à nos jours.



Le cinématographe des frères Lumière a révolutionné le monde culturel, au point de lui conférer le statut de 7^{ème} Art, tandis qu'il générait une nouvelle forme d'industrie. En dépit du scepticisme de la presse, la première projection proposée au public – une trentaine de personnes, le 28 décembre 1895, dans le sous-sol du Grand Café du boulevard des Capucines, à Paris – bénéficia d'un bouche-à-oreille extraordinaire.

Au cours des années 1896-1897, toutes les régions de France vont accueillir des projections. Et c'est le 22 mai 1897 qu'aura lieu la première creusoise, au théâtre de Guéret.

D'abord itinérant, le cinématographe va ainsi contribuer à sa propre notoriété, en allant chercher la population là où elle se trouve. Puis il va rapidement gagner des lieux à lui seul dévolus : dès 1908-1909 à Aubusson (Electric Cinéma) et La Courtine, puis en 1913 à Aubusson (Artistic Cinéma), en 1914 à Guéret (Café Continental), etc. En une trentaine d'années, des cinémas fixes vont fleurir un peu partout sur le territoire creusois : à Guéret bien sûr (Théâtre, 2^{ème} Continental rue de Verdun), Bourganeuf, Aubusson, Auzances, Boussac, Evaux-les-Bains, Dun-le-Palestel, La Souterraine, etc. Le développement du cinéma en Creuse suivra à la fois le succès universel du 7^{ème} Art et les besoins de la population : militaires à La Courtine, mineurs à Lavaveix-les-Mines. Il est vrai qu'au sortir de la Première Guerre mondiale et en dépit de celle-ci, la Creuse comptait encore 100.000 habitants de plus qu'aujourd'hui...

L'ouvrage édité par la Conservation départementale du Patrimoine, fruit d'un travail d'enquête extrêmement minutieux de Daniel Domec, propose de parcourir cette histoire, de retrouver les lieux qui virent les premières projections. Il montre aussi que la Creuse vit avec le cinéma la même histoire que tout territoire, en suivant les évolutions technologiques. Et qu'elle est aussi une terre de tournage comme de villégiature pour de nombreux cinéastes ou acteurs. Riche en anecdotes, témoignages et illustrations d'époque, « A chacun son cinéma » est en vente dans toutes les librairies du département. ■

INFO + : « A CHACUN SON CINÉMA – HISTOIRE ET PETITES HISTOIRES DU CINÉMA DANS LA CREUSE », ENQUÊTE ET TEXTES DE DANIEL DOMEC, SOUS LA DIRECTION DE MICHEL MANVILLE AUX ÉDITIONS DU PATRIMOINE DE LA CREUSE – 20,00€.



UNE POLITIQUE D'ÉDITION SUIVIE

Depuis 2007, le Conseil Général de la Creuse et la Conservation départementale du Patrimoine ont mis en place une politique d'édition, à travers deux collections retraçant chacune les différents aspects du patrimoine creusois.

Une collection intitulée « Patrimoine de nos villages » est particulièrement axée sur le petit patrimoine de proximité. Elle se traduit par une série de livrets présentant, canton par canton, ces petites richesses qui font la particularité et le lien social sur nos territoires.

Une autre collection décline, chaque année, un beau livre relatant des événements forts, dramatiques comme « La Creuse dans la Grande Guerre », voire économiques comme « Histoire de la pelleterie dans le pays de Crocq », « Liberté, égalité, solidarités » sur l'histoire du mouvement coopératif en Creuse ou encore « Mémoire industrielle de la Creuse ». Cette collection s'attache aussi au patrimoine identitaire, à travers les ouvrages « Village du Pays de Guéret », « Langue et mémoire du Pays de Guéret », « Conserver, restaurer et valoriser le bâti ancien creusois » ou encore « Marie dans la Creuse », qui a connu un succès sans précédent. L'ouvrage sur l'histoire du cinéma dans la Creuse est le 9^{ème} livre de cette collection.

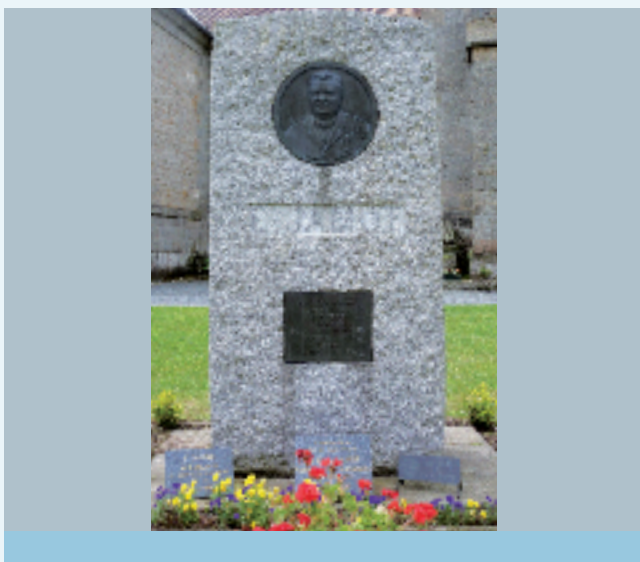
FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

PATRIMOINE DE PAYS

**Monument commémoratif
du Dr Eugène Jamot
(Saint-Sulpice-les-Champs)**



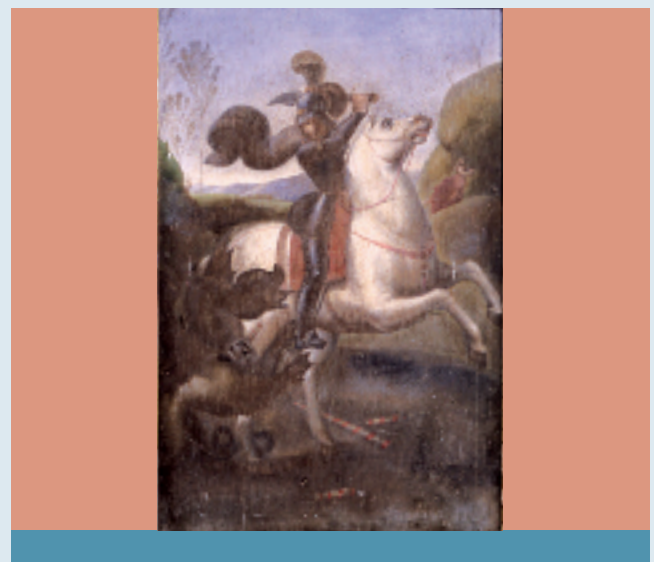
MONUMENTS ET ÉDIFICES

**Eglise paroissiale
de Dun-le-Palestel**



OBJETS DU PATRIMOINE

**Tableau : saint Georges
luttant avec le dragon
Eglise Saint-Sulpice (Banize)**



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de Dun-le-Palestel



L'église paroissiale de Dun-le-Palestel est placée sous le vocable de l'Assomption. L'ancienne église médiévale Notre Dame de Dun, trop vétuste, a disparu en 1909. On n'en conserve que le portail brisé à trois voussures et à frise chapiteau remonté dans la façade de l'hospice.

L'église actuelle est due à l'architecte parisien René Dubuisson ; elle a été construite entre juin 1905 et août 1908. A l'ouest, un

clocher élané reprend la tradition des clochers porches, nombreux dans la région. Au premier étage, une statue monumentale évoque la patronne de l'église. A l'intérieur, la nef s'ouvre sur les collatéraux par de grandes arcades en plein cintre retombant sur des piliers carrés aux chapiteaux nus fortement saillants.

L'ensemble du mobilier est moderne. On remarquera une collection de peintures sur toile représentant l'Assomption, saint André, la Vierge allaitant, la Sainte Famille, l'apparition de la Vierge, etc.

Notice extraite d'Alain Mingaud / *Eglises de la Creuse*, éditions Lucien Souny / Saint Paul 2006, p. 101



LES MAÇONS DE LA CREUSE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Jusqu'au 31 octobre 2013, les Archives départementales de la Creuse présentent l'exposition « Les maçons de la Creuse au XIX^e siècle – Un exode vers Paris ».

Cette exposition est aussi l'occasion de marcher sur les pas de nos ancêtres qui, à l'instar du député en blouse Martin Nadaud, ont choisi de partir sur les chemins afin de subvenir aux besoins des leurs. On pourra même, au détour d'un panneau, reprendre l'intégralité des couplets de la chanson écrite par Jan Dau Boueix...

A noter qu'après cette exposition, les Archives départementales en présenteront une autre, du 4 novembre au 13 décembre, sur l'histoire du mouvement coopératif.

INFO + : L'exposition sur les Maçons de la Creuse est visible du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00 – Archives départementales (hall d'exposition) – rue Franklin Roosevelt – Guéret – Renseignements au 05 44 30 26 54.

OBJETS DU PATRIMOINE

Tableau : saint Georges luttant avec le dragon Eglise Saint-Sulpice (Banize)



L'église paroissiale Saint-Sulpice de Banize conserve plusieurs tableaux de grand format, dont un ayant pour thème saint Georges combattant le dragon. D'une hauteur d'un mètre quatre-vingt et d'une largeur d'un mètre vingt-cinq, cette huile sur toile présente le saint en armure, sa lance brisée au sol. Chevauchant un cheval blanc, il lutte contre le dragon. En fond se détache un paysage dans lequel on aperçoit, devant des rochers, la princesse prisonnière, vêtue d'une robe rouge.

Cette œuvre du XIX^e siècle est une copie d'un tableau du peintre italien Raphaël (1483-1520). La toile présente diverses altérations : déchirures, chancis, écaillage de la couche picturale, et le cadre, de nombreux éclats de la dorure. Il a été porté sur le répertoire départemental des objets mobiliers de la Creuse le 13 septembre 2005.

PATRIMOINE DE PAYS

Monument commémoratif du Dr Eugène Jamot (Saint-Sulpice-les-Champs)

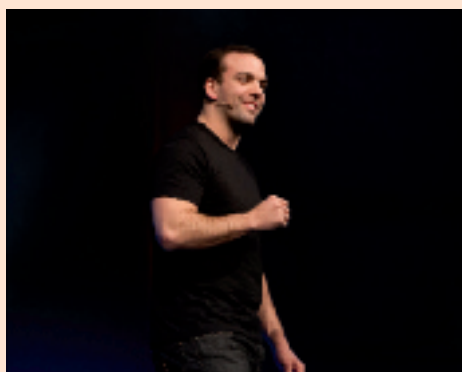


Eugène Jamot (1879-1937) était un médecin militaire. A 29 ans il devient docteur en médecine. En 1910, il entre dans le Corps de Santé des Troupes Coloniales. A partir de 1917, il se consacre, dans plusieurs pays africains, à la lutte contre la maladie du sommeil (toujours mortelle en l'absence de traitement) provoquée par la piqûre de la mouche tsé-tsé. Il met au point une méthode d'intervention contre les conséquences de la maladie avec des résultats probants. Il crée des équipes de prospection mobile sillonnant les villages et soignant des milliers malades.

Pour rendre hommage à sa vie et à son œuvre, outre ce monument commémoratif, un espace muséographique a ouvert ses portes en 2009 à Saint-Sulpice-les-Champs, commune dont il est originaire.

CENTRE CULTUREL YVES FURET LA SOUTERRAINE

Rires garantis



Cette année, le Centre culturel Yves Furet a décidé de lutter contre la sinistrose et vous invite, dès le mois de septembre, à vous en payer une bonne tranche. Cela commencera par la venue du Comte de Bouderbala, mais cela continuera tout au long de la saison. Le programme est donc simple : rire, sous cape ou plus franchement, aux facéties verbales et phrases emberlificotées

d'un Vincent Roca qui, dans la lignée d'un Raymond Devos, fait feu de tout mot ; ou encore à gorge déployée, aux rêves complètement fous d'un Marc Jolivet exalté, aux piques savoureuses d'une certaine Anne Roumanoff, aux sketches d'Arnaud Tsamere. Côté musique, les têtes d'affiche seront également nombreuses : Jane Birkin chantera Gainsbourg à l'orientale, le ténébreux Gérald de Palmas présentera son dernier album, Michel Jonasz partagera la scène avec son vieux complice de toujours pour des chansons anciennes, parfois méconnues, et Didier Wampas, leader du groupe de rock éponyme, fera le show comme il sait le faire. Dans leur sillage, des pépites musicales à découvrir, au gré d'une programmation variée... et des spectacles, de cirque ou de théâtre, hybrides en leur genre, utilisant les nouvelles technologies numériques, jusqu'à proposer une version très actuelle de la Métamorphose de Kafka.

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW. [HTTP://WWW.CCYF.FR](http://www.ccyf.fr)

HUMOUR

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013

La Souterraine

Le Comte de Bouderbala

Entre slam et stand up, il nous livre sur un rythme effréné sa vision du monde

Centre culturel Yves Furet - 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU [WWW.CCYF.FR](http://www.ccyf.fr)



MARDI 8 OCTOBRE 2013

Guéret

Guy Bedos : Rideau !

One man show

Espace André Lejeune - La Fabrique - 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

OU [WWW.VILLE-GUERET.FR](http://www.ville-gueret.fr)
OU [WWW.GUYBEDOS.COM](http://www.guybedos.com)

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2013

Guéret

Yannick Jaulin

« J'ai pas fermé l'œil de la nuit »

One man show

Espace Fayolle - La Fabrique - 20h30

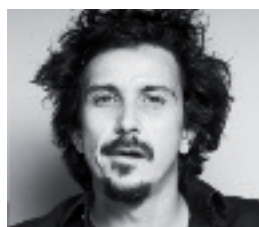
INFO : 05 55 52 84 97 OU [WWW.VILLE-GUERET.FR](http://www.ville-gueret.fr)

OU [WWW.YANNICKJAULIN.COM](http://www.yannickjaulin.com)

MARDI 12 NOVEMBRE 2013

La Souterraine

Arnaud Tsamere « Chose Promise »



Spectacle humoristique

Centre culturel Yves Furet - 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

OU [WWW.CCYF.FR](http://www.ccyf.fr)
OU [WWW.ARNAUDTSAMERE.COM](http://www.arnaudtsamere.com)

THÉÂTRE

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2013

Limoges

L'histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk

D'Hélène Cixous, mise en scène Georges Bigot et Delphine Cottu - Spectacle en khmer, surtitré en français, d'après la mise en scène d'Ariane Mnouchkine - Théâtre du Soleil

Sortie spectacle au Théâtre de l'Union, CDN du Limousin - 14h30 - Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU [WWW.CCAJL.COM](http://www.ccajl.com)



JEUDI 10 ET VENDREDI

11 OCTOBRE 2013

Aubusson

Jérusalem

Théâtre documentaire et musique avec le

groupe Berlin (Bart Baele et Yves Degryse)

Jeudi 10 octobre à 20h30, vendredi 11 à 19h30 - Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU [WWW.CCAJL.COM](http://www.ccajl.com)

LUNDI 4 ET MARDI 5 NOVEMBRE 2013

Guéret

La mouette

Compagnie du Désordre - D'après Anton Tchekhov - Mise en scène de Filip Forgeau

Espace André Lejeune - La Fabrique - 20h30

Spectacle du mardi 5 novembre co-présenté avec le CCYF : départ en car à 19h30 de l'Esplanade Yves Furet à La Souterraine

INFO : 05 55 52 84 97 OU [WWW.VILLE-GUERET.FR](http://www.ville-gueret.fr)

OU 05 55 63 10 06 OU [WWW.CCYF.FR](http://www.ccyf.fr)

JEUNE PUBLIC

LES 17 ET 18 OCTOBRE, 4, 5 ET 6 NOVEMBRE 2013

Aubusson / Bourgneuf

Bidules Trucs...

Céline Deest-Coirre - Compagnie Fée D'hiver - Texte de Pierre Notte

Le 17 octobre à La Pépinière, 14h30 ; le 18 octobre à La Pépinière, 10h00 et 14h30 ; le 4 novembre à Bourgneuf, Espace Maurice Cauvin, 10h00 et 14h30 ; le 5 novembre à La Pépinière, 14h30 ; le 6 novembre à La Pépinière, 15h00 - Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU [WWW.CCAJL.COM](http://www.ccajl.com)

JEUDI 7 ET VENDREDI 8 NOVEMBRE 2013

Aubusson

Vlagoshtut, comprend qui peut...

Théâtre, danse et musique avec la compagnie "Le chat perplexé"

Le 7 novembre à 14h30, le 8 novembre à 10h00 et 14h30 - Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson - 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU [WWW.CCAJL.COM](http://www.ccajl.com)

MUSIQUE

MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2013

La Souterraine

Les Amants de Simone
« Histoires chantées »

Présentation de la nouvelle saison puis spectacle avec le groupe Les Amants de Simone

Centre culturel Yves Furet – 19h00

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2013

Guéret

Ouverture de saison

Concert de musiques actuelles : cinq musiciens, des rencontres imprévues, des chansons, de la douceur jazzy, des teintes orientales

Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013

Aubusson

Présentation de saison 2013/2014

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 18h00

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

LES 21 ET 27 SEPTEMBRE, 20 OCTOBRE 2013

Guéret

« Orgues en Marche » : concerts par divers Ensembles vocaux

Avec l'association « Les Amis de l'orgue de Guéret »

Eglise de Guéret – Le 21 septembre à 20h30, le 27 septembre à 21h30, le 20 octobre à 16h00

INFO : 05 55 41 76 23 OU WWW.ORGUESENMARCHE.COM



SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013

Guéret

Alain Chamfort

Concert de musiques actuelles

Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



VENDREDI 4 OCTOBRE 2013

Azérables

Laetikè

Auteur, compositrice et interprète, Laetikè interviendra à l'EHPAD d'Azérables du 30 septembre au 4 octobre pour la mise en place d'un spectacle avec les résidents, sur le thème « Guinguette et fête » – EHPAD – Spectacle le 4 octobre à 18h00

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

SAMEDI 5 OCTOBRE 2013

Guéret

Eraserhead VS Cercueil

Ciné-concert

Cinéma Le Sénéchal – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

JEUDI 17 OCTOBRE 2013

La Souterraine

Jane Birkin « Arabesque »



Concert de musiques actuelles – Jane Birkin revisite avec classe et originalité le répertoire de Serge Gainsbourg, version orientale

20h30 à La Souterraine

– Spectacle co-présenté par La Fabrique et le Centre culturel Yves Furet – Départ en car de Guéret à 19h30 pour le CCYF

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

OU WWW.CCYF.FR OU WWW.JANEBIRKIN.NET



VENDREDI 8 NOVEMBRE 2013

La Souterraine

Didier Wampas & Bikini Machine

Concert de musique Punk Rock – Nouvel album de Didier Wampas "Comme dans un garage", enregistré en compagnie des Bikini Machine

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

DANSE

MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2013

Aubusson

Sous leurs pieds, le paradis

Chorégraphie de Thomas Lebrun et Radouhane El Meddeb – La Compagnie de SOI – Solo dansé par Radouhane El Meddeb

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

SCÈNE NATIONALE JEAN LURÇAT
AUBUSSONVagabondages
et compagnonnages

En consacrant toujours une large part de sa programmation au théâtre et à la danse, la Scène nationale d'Aubusson continue à afficher tranquillement sa spécificité dans le paysage culturel creusois et, plus encore cette saison, met clairement l'accent sur la création. Avec près de la moitié des spectacles proposés qui

sont des créations, ce qui sera vu ici ne l'aura pas vraiment été ailleurs. Des compagnons fidèles, parmi lesquels on retrouvera notamment avec plaisir Nathalie Pernette (Compagnie Pernette) et Rodolphe Dana (Collectif Les Possédés), artistes associés ; mais aussi Hala Ghosn ou David Gauchard de retour à Aubusson pour présenter leurs créations.

Les arts du cirque ou de la piste s'invitent également. Si l'on est bien loin des formes traditionnelles du cirque, l'étonnement et la poésie subsistent. La sixième édition des Danses vagabondes en Limousin irriguera encore bon nombre de villes du département, et même au-delà, pour des spectacles joués au plus près des habitants, dans une volonté de convaincre de la diversité, de l'accessibilité et du langage universel de la danse contemporaine. Fidèle à sa vocation, cette Scène nationale en milieu rural fera voyager l'art et la culture hors les murs avec ce principe de vagabondage et d'itinérance des artistes et des œuvres, qui lui est cher !

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

CIRQUE

JEUDI 26 ET VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013

Felletin

Le Cirque Misère

Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin", spectacle sous chapiteau, avec Julien Candy entouré de 4 acolytes – Compagnie La Faux Populaire Le Mort aux Dents

Jeudi 26 septembre à 20h30, vendredi 27 à 19h30 – Esplanade du stade – Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013

Guéret

Train de Vies

Dans le cadre des "Vendredis Sorties", trio acrobatique et musical – Cirque Plein d'Air – Spectacle sous chapiteau

La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

OU WWW.CIRQUEPLEINDAIR.FR

CONTE



VENDREDI

18 OCTOBRE 2013

Aubusson

Conteur ? Conteur

Par Yannick Jaulin – Le beau

monde ? – Compagnie Yannick Jaulin

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

LECTURE CONFÉRENCE

DU 19 AU 22 SEPTEMBRE 2013

Guéret

Les Rencontres de Chaminadour



Pour ces 8^{èmes} Rencontres, Patrick Deville est à l'honneur – Au programme : expositions, projection de films et débats, conférences, lectures, tables rondes, en compagnie d'écrivains, de poètes, d'universitaires, libraires, femmes et hommes de théâtre et plasticiens

Espace Fayolle La Fabrique, Cinéma Le Sénéchal, Musée de la Sénatorerie, BMI, etc.

INFO : 05 55 52 08 07 OU WWW.CHAMINADOUR.COM

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013

La Souterraine

« Le partage de la signature, la part de l'art »

Dans le cadre de "L'été de l'Université Rurale du Paysage", le Pays Ouest Creuse propose une conférence animée par Gilles Clément, célèbre jardinier paysagiste, ingénieur horticoles

Cinéma Eden – 17h00

INFO : 05 55 89 69 23



VENDREDI 11 OCTOBRE 2013

Guéret

Russie, la liberté assassinée - Hommage à Anna Politkovskaïa

Lecture et mise en espace – Cérémonie d'inauguration de la salle de spectacle « Anna Politkovskaïa » – Hervé Herpe dirige une mise en espace des textes de la journaliste russe, symbole de la liberté d'expression bâillonnée

Espace Fayolle – La Fabrique – 18h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013

Fursac

15^{ème} Journée du Livre

Organisée par le « Club du Livre de Fursac », avec la participation de la Bibliothèque départementale de la Creuse et l'association « Lire en Creuse » – Cette année, accueil d'auteurs, écritures féminines et éditrices, ateliers pour enfants

Salle des Fêtes – De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 63 67 01

EXPOSITIONS



JUSQU'AU 14 SEPTEMBRE 2013

Aubusson

Exposition de tapisseries

L'Hôtel de ville, bâtiment de style Art déco, accueille cette année encore une exposition de prestige. Des pièces modernes et contemporaines viennent côtoyer harmonieusement le mobilier des années 30 : sièges, fauteuils, écran de cheminée, banquettes, recouverts de tapisseries d'Aubusson – Hôtel de Ville

INFO : 05 55 66 32 12

OU WWW.TOURISME-AUBUSSON.COM



JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2013

Guéret

« La Creuse, une vallée atelier »

Exposition « 1830-1930, la vallée postimpressionniste » – Présentation d'œuvres majeures de Léon Detroy, Anders Osterlind, Alfred Smith, Eugène Alluaud, Clémentine Ballot, etc

Musée d'Art et d'Archéologie – Du mercredi au lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 52 07 20

OU WWW.EXPOCREUSE-VALLEEATELIER.FR

DU 15 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2013

Guéret



« L'Artothèque au Musée »

Les œuvres d'art contemporain de la collection de l'Artothèque du

Limousin s'invitent au musée pour dialoguer avec les collections patrimoniales

Musée d'Art et d'Archéologie – Du mercredi au lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 52 07 20

OU WWW.VILLE-GUERET.FR/CULTURE/MUSEE.PHP

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE 2013

Fresselines / Espace Monet-Rollinat



Exposition de peintures d'artistes contemporains

C'est sur un thème libre que les visiteurs découvriront cette année une exposition qui présente des tableaux de peintres paysagistes contemporains amoureux de nos sites, qui ont laissé libre cours à leur imagination – Cette année, l'invitée d'honneur est Annick Redor

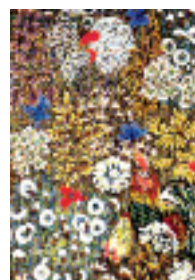
Espace Monet-Rollinat – Ouvert les week-ends de 14h30 à 18h30

INFO : 05 55 89 24 61 OU WWW.PAYSUNOIS.FR

OU WWW.TOURISME-CREUSE.COM

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2013

Boussac



Exposition

Tapisseries de Jean Lurçat et Dom Robert, œuvres de Gaston Thierry et bijoux de Philippe Ferrandis, parurier à Paris

Château de Boussac – De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

INFO : 05 55 65 07 62

JUSQU'AU 6 OCTOBRE 2013

Île de Vassivière

« Agir dans ce paysage »

Exposition collective proposée par 9 artistes – Cette exposition reflète diverses manières d'agir, à travers l'art, dans le paysage – Sculptures, dessins, photographies, film etc

PUIS DU 20 OCTOBRE 2013 AU 5 JANVIER 2014



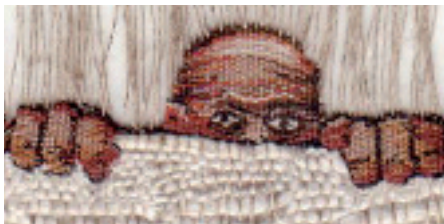
Exposition personnelle de Fernanda Gomes

Cette artiste crée des œuvres in situ à partir d'éléments recyclés, matériaux usagés qu'elle trouve sur place et auxquels elle donne une nouvelle vie

Centre International d'Art et du Paysage – Du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 69 27 27 OU

WWW.CIAPILEDEVASSIVIERE.COM



JUSQU'AU 27 OCTOBRE 2013

Felletin

Exposition

« Changements d'échelles »

Trop grand ou trop petit, trop de toile ou pas... L'exposition textile estivale de Felletin met en scène un dialogue inédit entre les mini-textiles d'Angers et la monumentalité des tissages réalisés par les lissiers d'Aubusson et de Felletin

Eglise du Château – En septembre, tous les jours de 14h00 à 18h00 – Les 25, 26 et 27 octobre (Journées Nationales de la Laine), de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 50 30 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR

DU 2 AU 20 OCTOBRE 2013

Evaux-les-Bains

Exposition de Dentelles de Luxeuil

Avec l'aimable autorisation du Conservatoire de la dentelle de Luxeuil

Du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h30 – Maison du Patrimoine

INFO : 05 55 65 50 90 OU WWW.OT-EVAUXLESBAINS.FR

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2013

Guéret

« Les Maçons de la Creuse au XIX^{ème} siècle : Un exode vers Paris »

Exposition proposée par les Archives départementales de la Creuse

PUIS DU 4 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2013

« Histoire du Mouvement Coopératif »

Dans le cadre du mois de « l'Economie Sociale et Solidaire », cette nouvelle exposition se tiendra également aux Archives départementales

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 16h00

INFO : 05 44 30 26 50 OU HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR

LA FABRIQUE GUÉRET

Voyages musicaux tous azimuts



Fabrique à musiques et à émotions, la Scène conventionnée de Guéret propose une nouvelle fois une saison culturelle éclectique, à la programmation musicale riche et variée, promesse de voyages et de rencontres inédites. L'élégant Alain Chamfort, qui fait naviguer habilement ses chansons à textes sur des accents parfois pop, donne le

ton d'une saison toute en subtilités. Les spectateurs sont entraînés d'un rivage à l'autre, aux antipodes d'une culture formatée, entre artistes franchement populaires et musiciens méconnus, entre musiques actuelles et musiques anciennes, entre opéra et opérette...

A chacun de se fabriquer son univers, teinté des accents de soul des musiciens de James Brown venus faire swinguer Guéret le temps d'une soirée, retentissant de la gouaille d'une Juliette venue présenter son dernier album Nour ou rythmé par le hip-hop du festival Urban Culture.

La diversité est tout autant de mise pour la programmation théâtrale qui fait la part belle aux textes des « anciens », de Sartre à Beckett, de Tchekhov à Shakespeare, tout en accueillant Jean-Claude Dreyfus, Guy Bedos ou le célèbre conteur Yannick Jaulin, de grands comédiens venus faire partager leurs combats, leurs histoires et leurs éclats de rire.

Les plus petits ne seront pas en reste : le menu des vendredis sorties, ces soirées destinées aux familles, permet et promet, dès le plus jeune âge, toutes les découvertes et tous les voyages.

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 2013

Aubusson

« Aubusson, Tapisseries des Lumières »

Cette exposition exceptionnelle montre le rayonnement européen des productions textiles aubussonnaises et leur inscription dans l'histoire des arts décoratifs – Plus de 40 tapisseries ainsi que des dessins, gravures et objets d'art, provenant de prestigieux musées européens comme le Louvre, le Petit Palais, le Musée des Beaux-Arts de Berlin, le Palais d'Ajuda de Lisbonne, seront réunis au Musée de la Tapisserie d'Aubusson

Tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 66 66 OU 05 55 66 32 12

OU WWW.CITE-TAPISSERIE.FR

DU 14 OCTOBRE AU 16 NOVEMBRE 2013

Ahun

20^{ème} Salon des Artistes

Les artistes du Limousin ont travaillé sur le thème de ce 20^{ème} salon, qui ne pouvait être autre que : 20 ! Expositions, animations pour les enfants, etc

Du lundi au samedi, de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 62 55 93

OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM

DU 27 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2013

Mérinchal

Les Automnales de Mérinchal

Exposition de Peinture et Sculpture amateur – Salle des fêtes du Château de La Mothe

Tous les jours de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 67 20 38

DIVERS



DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013

Lussat / Etang des Landes

Chantier nature

Dans le cadre de l'entretien de la Réserve naturelle de l'Etang des Landes, l'équipe de la Réserve vous propose de vous joindre au chantier nature qu'elle organise pour l'entretien des berges du ruisseau de l'Ermite

Rendez-vous sur la Digue à 9h30 - Toute la journée avec pique-nique, balade-découverte en fin de journée

INFO ET INSCRIPTIONS : 05 55 82 84 55

DU 14 AU 19 OCTOBRE 2013

Bourganeuf et alentours

7ème Festival

« Des Mots à la Bouche »

Organisé dans le cadre de la "Semaine du Goût", avec pour thème cette année : Fruits et légumes - Cours de cuisine, exposition, ateliers divers, concours du goût

Tous les jours - Inscription obligatoire

INFO : 05 55 64 12 20 (OT)

OU WWW.OT-BOURGANEUF.COM



LES 19 ET 20 OCTOBRE 2013

Crozant / Villejoint

Journées des Plantes d'Automne

Visite, vente de plantes, conférences

Arboretum de la Sédelle - De 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 89 83 16 OU HTTP://ARBOSEDELLE.FREE.FR



LES 25, 26 ET 27 OCTOBRE 2013

Felletin

14èmes Journées Nationales de La Laine

• Le 25 octobre : visites d'entreprises, filatures de laines et ateliers de tapisseries

• Les 26 et 27 octobre : Salon des créateurs, avec la présence de 100 artisans d'art et créateurs textiles, expositions, ateliers rencontre - Pôle sportif

Samedi de 10h00 à 19h00 et dimanche de 10h00 à 18h00

INFO : 05 55 66 54 60 OU WWW.FELLETIN-TOURISME.FR

**15 OCTOBRE / 10 NOVEMBRE
JAZZ À LA SOUT'**



**Cuivrée
spéciale 2013**

Fidèle à ses principes et ses valeurs, le festival Jazz à la Sout' fera résonner les cuivres de cette seizième édition aux quatre coins du département, pour une vingtaine de rendez-vous musicaux à Bonnat, Mérinchal, Aubusson, Bourganeuf, Guéret... et La Souterraine bien sûr !

DU 15 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

La Souterraine

**Exposition de photos
« Un air de jazz (acte 3) »**

Hôtel de ville - Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

MARDI 15 OCTOBRE

La Souterraine

**Spectacle musical
L'Orphéon Célesta
«La cuisine au jazz»**

Centre culturel Yves Furet - 20h00

VENDREDI 18 OCTOBRE

Boussac

**Concert Xavier
Richardeau et Patrick
Artero Quartet**

Salle polyvalente - 20h30

SAMEDI 19 OCTOBRE

Bonnat

**Concert
Swing Ladies**

Salle des fêtes - 20h30

Aubusson

**Ciné jazz
« Chico et Rita »**

Cinéma Le Colbert - 20h45

DIMANCHE 20 OCTOBRE

La Souterraine

**Concert événement
Dirty Dozen Brass
Band**

Centre culturel Yves Furet - 16h00

VENDREDI 25 OCTOBRE

Saint-Vaury

**Concert Daniel
Zimmermann Quartet**

Salle des fêtes - 20h30

SAMEDI 26 OCTOBRE

Mérinchal

**Concert Little Big
Horn**

Salle du Château de la Mothe - 20h30

Bourganeuf

Concert Mem'Ory

Espace Maurice Cauvin - 20h30

DIMANCHE 27 OCTOBRE

Gentioux

Concert 502 Trio

Salle polyvalente - 15h30

MERCREDI 30 OCTOBRE

La Souterraine

**Ciné jazz «
Ascenseur pour
l'échafaud »**

Cinéma Eden - 20h30

JEUDI 31 OCTOBRE

La Souterraine

**Dîner Concert
« Dany Doriz Trio
invite Ronald Baker »**

Centre culturel Yves Furet - 19h30

VENDREDI 1ER NOVEMBRE

Guéret

**Ciné Jazz
« Let's Get Lost »**

Cinéma Le Sénéchal - 18h00

Aubusson

Ciné Jazz

« Let's Get Lost »

Cinéma Le Colbert - 20h45

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Aubusson

**Concert ODC Big
Band «Tutti for
Swing»**

Salle des Congrès - 20h30

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

**Saint-Sulpice-le-
Dunois**

**Concert François
Thuillier et Alain
Bruel**

Salle des fêtes - 15h30

VENDREDI 8 NOVEMBRE

Saint-Martial-le-Mont

**Concert New
Washboard Band
«Tribute to Vic
Dickenson »**

Salle polyvalente - 20h30

SAMEDI 9 NOVEMBRE

**Saint-Germain-
Beaupré**

Concert Foxyland

Salle polyvalente - 20h30

Guéret

**Concert de clôture
Allan Adote
and the Soul
Connection**

Espace André Lejeune - 16h00

INFO : 05 55 63 10 06 (OT) OU WWW.LASOUT.COM

Et aussi...

LE VENT SOUFFLAIT
SUR LA RIVIÈRE

Par Michel Blondonnet
Editions Albin Michel
268 pages : 18,50 €

Cela fait maintenant une vingtaine d'années que Michel Blondonnet écrit, avec pour toile de fond immuable la Creuse. Né à la fin de la Guerre dans la Combraille



creusoise où il réside depuis toujours, cet ancien professeur de sciences physiques n'a jamais démenti sa passion pour l'écriture et l'histoire. S'inscrivant dans la veine des auteurs régionaux amoureux de leur terroir, il s'est constitué un public de fidèles, depuis ses premiers écrits qu'il éditait lui-même (les trois tomes de La Creuse oubliée) jusqu'aux cinq romans parus chez Lucien Souny, dont le dernier en 2011 (L'héritier de Hauteffaye).

Cela aurait pu continuer de la sorte avec, bon an, mal an, la satisfaction de rencontrer ses lecteurs limousins, heureux de lire de belles histoires empreintes d'amour nostalgique d'une Creuse pas encore tout à fait perdue.

Après tout, en approchant les 70 ans, riche des peines et des joies d'une vie, peut-être écrit-on avec une plume moins alerte, trempée dans les bonnes vieilles recettes... Et puis non !

Le tout dernier roman de Michel Blondonnet est sorti chez Albin Michel, l'une de ces grandes maisons d'édition que l'on croit inaccessibles. C'est une sorte de consécration, qui ouvre de nouveaux horizons de lectorat à l'auteur creusoise. Lequel a dédié « Le vent soufflait sur la rivière », cette histoire de tempête au temps où se construisait le viaduc de la Tardes, à Marie et Alexandre, sorte de main montrant le bonheur d'après l'effort.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

À PARTIR DE 3 ANS

Escargot rêve



Un escargot rouge parle lentement, avec peu de mots, comme un poème en colimaçon. Il chemine au

long des pages et on le suit dans son ascension lente et douce vers son amour... un amour immense assurément. Qu'y a-t-il de plus fou pour un escargot que d'être amoureux de la Lune ? L'album est teinté de couleurs vives sur fond blanc, les dessins sont rehaussés de traits à l'encre noire, la typographie claire : tout est épuré. Une invitation à prendre le temps, pour observer les escargots, pour poursuivre ses rêves...

Escargot rêve / Béatrice Fontanel, Cécile Caneparo – Editions Sarbacane, 2013 – 15,50 €

DOCUMENT

Cahiers secrets
d'une costumière
de théâtre

Ce très beau livre illustré est construit à la manière d'un cahier de travail (pages manuscrites, notes de marges, croquis). On y découvre le parcours de Pascale Bordet, costumière de théâtre talentueuse et dévouée, discrète et efficace. Qu'on ne s'y trompe pas ! Les « paillettes » brillent d'abord dans les ateliers de confection des costumes. Des photographies de pièces de théâtre complètent l'iconographie de ce livre, ainsi que la préface toute en délicatesse d'Annie Duperey.

Cahiers secrets d'une costumière de théâtre / Pascale Bordet ; photos Laurencine Lot ; préface Annie Duperey – HC Editions, 2012 – 223 pages.

DOCUMENT

Le jardin
des arômes

Un coin ensoleillé sur le balcon, la terrasse ou dans le jardin, à chacun son espace pour cultiver

les aromatiques. Ces plantes suscitent un grand intérêt pour leur utilisation culinaire, médicale et même ornementale. Au fil des pages, vous retrouverez 30 espèces différentes qui, grâce à leurs principes actifs, ont permis de guérir des maladies, de conserver et parfumer les aliments.

Le jardin des arômes / Magda Schiff – Editions Gribaudo, 2013 – 95 pages – 4,90 €

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Nous investissons pour l'avenir



La crise frappe de plein fouet les finances des collectivités et malgré des budgets contraints, nous nous efforçons de maintenir un bon niveau d'investissement parce que nous parions sur l'avenir de notre département.

Investir, pour une collectivité telle que la nôtre, c'est opérer des choix, notamment en termes d'aménagement du territoire. Et dans une période de récession, l'investissement public permet des débouchés

et offre des opportunités non négligeables pour le tissu économique. Les collectivités territoriales sont d'ailleurs le premier investisseur public et réalisent à elles seules 70 % de l'investissement public au niveau national. En Creuse, sur un budget total d'un peu plus de 220 millions d'euros, plus de 47 millions seront consacrés en 2013 à l'investissement et ce, dans tous les domaines touchant aux compétences qui nous sont propres.

Je citerai ainsi l'effort consacré aux aménagements routiers et ses 16 millions d'euros prévus pour d'importants travaux, des grosses réparations, des programmes d'axes ou bien encore

le développement des aires de covoiturage.

Investir aujourd'hui, c'est aussi se donner les moyens de mieux préparer notre avenir et celui de nos enfants. Je pense notamment à la création d'une salle d'évolution au collège de Parsac ou à la modernisation et à la rénovation de nos collèges pour lesquels nos investissements avoisinent cette année les 5 millions d'euros. Dans une période difficile, c'est donc un effort particulièrement important, consenti en faveur de l'éducation.

Certes, tous les travaux nécessaires – et ils sont nombreux – ne pourront se réaliser sur quelques exercices budgétaires. Les budgets sont serrés et les possibilités contributives des Creusois ont atteint leurs limites. Il faudra du temps et surtout de nouveaux moyens financiers accordés aux départements, comme nous ne cessons de le réclamer, pour que nous puissions faire plus et mieux. Nous restons cependant persuadés que nous avons pris le bon chemin, celui qui consiste à gérer sereinement aujourd'hui les affaires départementales en préparant ensemble l'avenir de notre département.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Le compte est bon ?



C'est vrai que la période estivale se prête plus à évoquer vacances et soleil mais les perspectives budgétaires de notre département n'apparaissent guère, elles, à leur zénith ! En effet, au titre des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) opérés sur les transactions immobilières, le compte n'y est pas puisque la Creuse perd plus de 1 million d'euros.

Dans ce cadre, un fonds de soutien exceptionnel a été créé et nous atten-

ons toujours la répartition de la seconde enveloppe de 85 M€. Reste à savoir si cela viendra couvrir entièrement le déficit.

Le 16 Juillet, lors de la remise du projet élaborant le pacte de confiance et de responsabilité entre Etat et collectivités locales, deux annonces :

- La création d'un fonds de compensation (encore un !) entre départements de 830 M€, dont on ne connaît pas les critères de répartition.
- Le relèvement pendant deux ans du plafond des DMTO de 3,80 à 4,50 % maximum, représentant une ressource nouvelle de 1,3 milliard d'euros,

Le gouvernement se targue ainsi d'avoir dégagé 2,1 milliards de nouvelles ressources pour les départements. Sauf que ce même gouvernement a, dans le même temps, procédé à une baisse des dotations auprès des départements de 1,5 milliards en 2014, puis en 2015. En cumulé, cela représente 4,5 milliards d'euros, puisque la réduction de 2015 serait calculée sur l'enveloppe amputée de 2014.

En fait, on enlève d'un côté et on remet de l'autre. Beau tour de passe-passe par Merlin ! Ce Pacte de « Confiance » porte définitivement bien son nom !

Pour la Creuse, le compte n'y est définitivement pas : la baisse des dotations est sûre, la part des différents fonds de compensation incertaine et le relèvement du plafond des DMTO, c'est-à-dire l'action sur le levier fiscal, soumise à la décision de la majorité socialiste du département.

Aujourd'hui, on préférerait parler « détente et évasion » mais quand vos finances ne sont pas bonnes, profitez-vous, vous, pleinement de vos vacances ?

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

LE NOUVEAU RÉFLEXE POUR SE DÉLACER

je **COO** voiture

www.covoiturage-creuse.fr

